



Comité Interprofessionnel du Bois-Energie

RAPPORT D'ACTIVITE 2015



Rapport d'activité 2015

Table des matières

1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT	4
2. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION	5
2.1 REPERES	5
2.2 MISSIONS ET ACTIONS	5
2.3 ADHERENTS	6
2.4 PARTENAIRES	7
PARTENAIRES FINANCIERS	7
AUTRES PARTENAIRES	7
2.5 ORGANISATION	8
COMPOSITION DU BUREAU	8
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	9
L'EQUIPE SALARIEE	9
2.6 FONCTIONNEMENT ET COMMISSIONS	10
COMMISSION APR : APPROVISIONNEMENT DES CHAUFFERIES ET BIOCOMBUSTIBLES	10
COMMISSION REX : RETOUR D'EXPERIENCES DE CONCEPTION, CONSTRUCTION ET EXPLOITATION	11
COMMISSION RES/MOP : ÉTAT DES LIEUX ET PROMOTION DE LA CHALEUR / MONTAGE DES PROJETS AUX PLANS ADMINISTRATIF, FINANCIER ET FISCAL	11
COMMISSION ANI : ANIMATION BOIS-ENERGIE	12
3. MOMENTS-CLES ET AGENDA 2015	13
4. NOS ACTIONS	18
4.1 ECHANGER, MUTUALISER, RASSEMBLER, ANALYSER ET DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES	18
REUNIONS INTERNES DE TRAVAIL ET DE CONSULTATION	18
TRAVAUX DES COMMISSIONS DU CIBE	19
- Commission APR : Approvisionnement des chaufferies et biocombustibles	19
- Commission REX : Retour d'expériences de conception, construction et exploitation	22
- Commission RES/MOP : État des lieux et promotion de la chaleur / Montage des projets aux plans administratif, financier et fiscal	25
- Commission ANI : Animation bois-énergie	29
CAHIERS DU BOIS-ENERGIE	33
4.2 PROPOSER DES MESURES TECHNIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT DU BOIS-ENERGIE – CONSULTATION ET SUIVI	34
CONSULTATIONS OFFICIELLES	34
REUNIONS SPECIFIQUES	35
ACTIONS SPECIFIQUES	36
4.3 ORGANISER DES ACTIONS DE FORMATION	37
FORMATION ENERBOIS	37
FORMATION ENERBOIS +	37
4.4 CONDUIRE ET S'ASSOCIER POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA VALORISATION DU BOIS-ENERGIE	38
MANIFESTATIONS / COMMUNICATION	38
- Les journées techniques	38
- Les plénières	40
DIFFUSION / COMMUNICATION	41
- Colloque du CIBE	41
- Site internet du CIBE	43
- Lettres d'information et flash-Infos	43
- 2006-2015 : 10 années de mobilisation des professionnels du bois-énergie collectif et industriel	43
4.5 AUTRES PROJETS ET TRAVAUX TRANSVERSAUX	48
ECO-BOIS	48
APPUI AU DEVELOPPEMENT DES PROJETS INDUSTRIELS	48

1. Rapport moral du Président

Malgré le succès médiatique de la COP 21, l'année 2015, s'est soldée pour les EnR en général, en dépit de nos espérances, comme une « annus horribilis ». Mais dans ces vents contraires, votre Association a su néanmoins faire face.

Ses objectifs permanents ont été tenus. En particulier :

- Le travail en commissions s'est poursuivi et grâce à un rééquilibrage de notre budget, l'ADEME reconduit et amplifie son aide. Qu'elle en soit ici remerciée.
- La diffusion des travaux du CIBE à travers les territoires n'a pas connu de répit. Le CIBE a été accueilli à Nantes, Lyon, Saint-Flour, Montpellier, Dijon, Janzé, Les Mureaux, devant une assistance toujours bien fournie.
- Les moments forts de la vie du CIBE ont connu le succès : la tenue du colloque annuel à Paris à l'occasion du dixième anniversaire et le Salon Bois-Energie de Nantes.
- Notre présence, aussi bien dans les colloques amis (ATEE, FBF, FBE, FEDENE, FEDEREC), les travaux transversaux liés à la filière (PPE¹, SNBC², CSF³, LTECV⁴, PNFB⁵, Bio-économie) que dans les revues spécialisées, n'a pas connu de baisse de rythme, bien au contraire.

Nous avons enregistré quelques satisfactions en initiant, et en soutenant ensuite en partenariat avec d'autres organismes, des sujets importants pour le bois-énergie :

- ECO-BOIS dont le CIBE a assuré l'intendance tout au long de l'année.
- Des interrogations sur la pérennité de la CCE, l'arrêt « Altmark », le devenir des cendres, les avances remboursables.

Par contre, nous n'avons pas été en mesure de trouver la bonne dimension vis-à-vis de l'Europe : projet « Foresee » non retenu, position non tranchée vis-à-vis d'AEBIOM, recherche en attente d'une harmonisation des réglementations européennes en général. Nous avons aussi reporté à cette année le nécessaire rafraîchissement de notre Site Internet.

L'avenir, malgré l'annonce d'un doublement du Fonds Chaleur, doit nous mobiliser davantage que les autres années sur des sujets toujours aussi vitaux :

- La protection de la filière, dont nous avons pu constater qu'elle était facilement fragilisée par les hoquets géopolitiques et les interrogations médiatiques sur son acceptabilité par les citoyens ;
- La nécessaire mobilisation du bois, bien engagée pour la Forêt mais encore en question pour le bois en fin de vie non concerné par la SSD ;
- L'accompagnement du suivi des exploitations des chaufferies, qui, après le succès du démarrage, ont besoin d'être épaulées dans leur quotidien ;
- Une réflexion sur l'avenir de la cogénération biomasse, à un moment où les autres EnR électriques, en fort progrès, souffrent néanmoins de leur intermittence.

Le travail ne manque pas. Nous comptons sur votre aide !

¹ Programmation pluriannuelle de l'énergie

² Stratégie Nationale Bas Carbone

³ Comité Stratégique de Filière

⁴ Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte

⁵ Programme Nationale Forêt Bois

2. Présentation de l'association

2.1 Repères

Les professionnels du bois-énergie se sont mobilisés pour l'utilisation énergétique du bois dans le secteur collectif / tertiaire. Cela s'est traduit par une structuration de la filière, d'une façon informelle tout d'abord avec la CIBE (Commission Interprofessionnelle du Bois-Energie) de 2000 à 2006 sous l'égide de l'ATEE, de Biomasse Normandie et d'AMORCE puis formelle avec la création de l'association loi 1901, CIBE (Comité Interprofessionnel du Bois-Energie), en 2006.

Le CIBE regroupe l'ensemble des professionnels du bois-énergie collectif et industriel de l'amont (forestiers, détenteurs de ressources, producteurs de combustibles, transformateurs) à l'aval (maîtres d'ouvrage de chaufferies, exploitants de chauffage, maîtres d'œuvre, chaudiéristes, structure d'animation,...). Il en est aujourd'hui reconnu comme **le référent sur les questionnements techniques, règlementaires, économiques et environnementaux**, mais aussi comme une entité nationale garante de l'intérêt collectif et public du développement du bois-énergie.

Voir plaquette de présentation du CIBE en annexe

2.2 Missions et actions

Le CIBE a pour objet de promouvoir l'utilisation, dans les chaufferies automatiques, du bois-énergie et autres biomasses ligno-cellulosiques, ci-après dénommés "bois-énergie" par simplification, en

- organisant tous échanges de vues et d'expériences entre ses membres ;
- rassemblant, analysant et diffusant toutes informations économiques, règlementaires, techniques utiles ;
- proposant, aux pouvoirs publics et institutions spécialisées, les mesures techniques propres à favoriser le développement du bois-énergie ;
- organisant des actions de formation ;
- conduisant ou s'associant à toutes actions relatives au développement de la valorisation du bois-énergie, plus généralement.

Pour réaliser son objet, l'association se propose de :

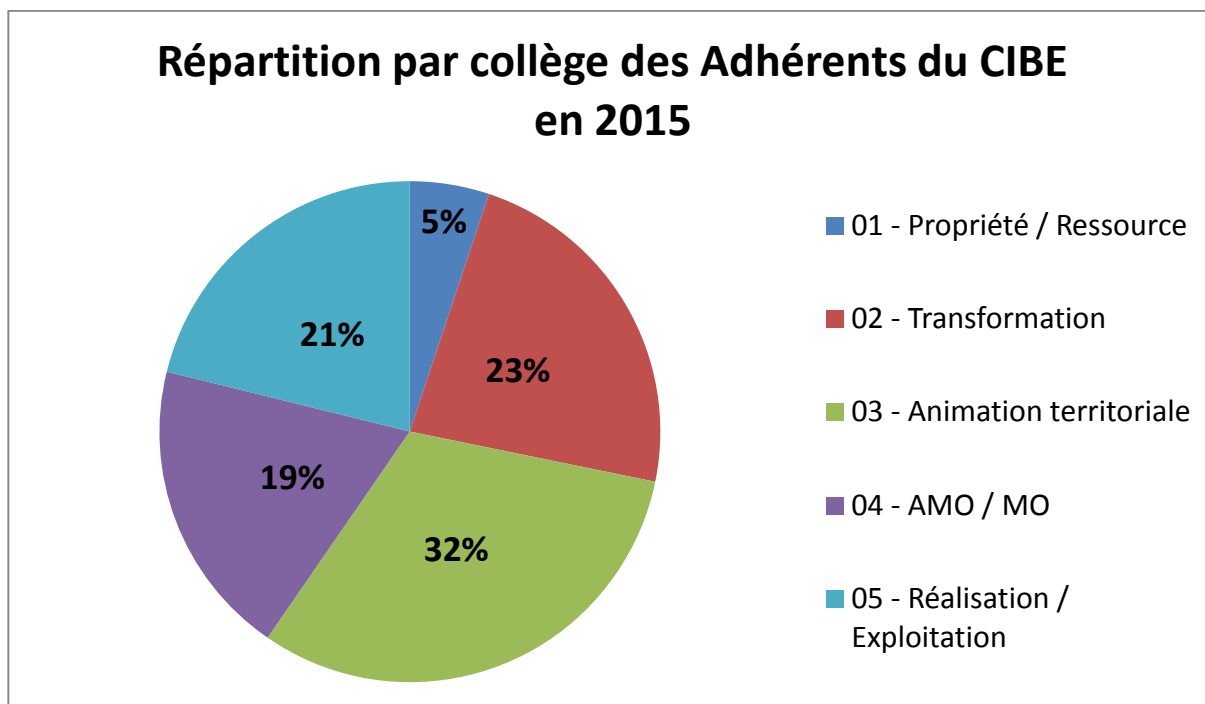
- constituer et animer des groupes de travail thématiques (commissions);
- organiser et participer à des réunions d'informations, des colloques, des actions de sensibilisation, des stages de formation ;
- conduire, coordonner ou s'associer à la réalisation d'études ;
- et plus généralement d'utiliser tous les autres moyens susceptibles de concourir à la réalisation de l'objet social.



2.3 Adhérents

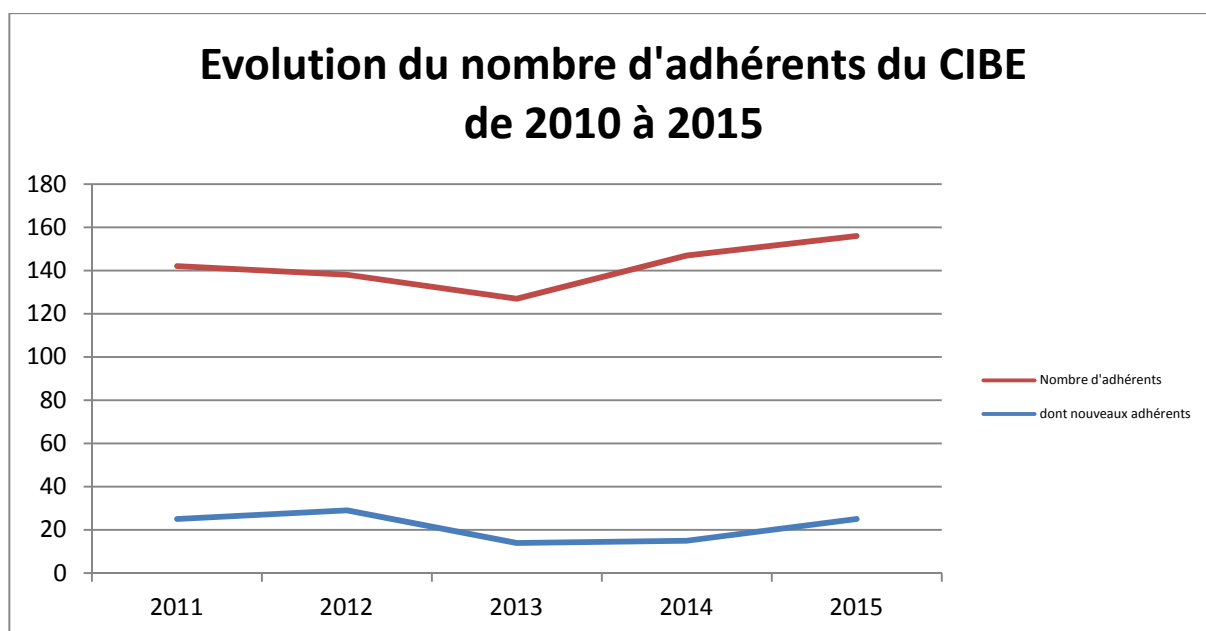
Au 31 décembre 2015, le CIBE comptait **156 adhérents**, c'est-à-dire **9 adhérents supplémentaires** par rapport à 2014, dont **26 nouveaux adhérents**.

L'ensemble de nos adhérents 2015 était réparti en 5 collèges comme suit :



Soit :

- 8 adhérents dans le collège 01 « **Propriété / Ressource** » ;
- 36 adhérents dans le collège 02 « **Transformation** », dont 14 nouveaux (AM BOIS ENERGIE CORSE, BOIS ENERGIE BRETAGNE, CLEANTEK TRADE, COPOBOIS, DE.VA.EL., ECOSYS, FURNES CONSULT, METAL FER ENVIRONNEMENT, PLATE FORME BRETEUIL, RECYCLAGE BOIS ENERGIE, SAVOIE PAN & SMITRED OUEST D'ARMOR) ;
- 49 adhérents dans le collège 03 « **Animation territoriale** », dont 4 nouveaux (AVEYRON ENERGIE BOIS, CCI DE NIMES, MAISON DU BOIS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 7 VALLEES & SER) ;
- 30 adhérents dans le collège 04 « **Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) / Maître d'œuvre (MO) / Recherche & développement (R&D)** », dont 3 nouveaux (CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, ECOSOFTEC & SYMAG) ;
- 33 adhérents dans le collège 05 « **Réalisation / Exploitation** », dont 5 nouveaux (ADVANCED CYCLONE SYSTEMS SA, BI-VERT, GR2E, KWB FRANCE & VYNCKE N.V.).



(Répartition géographique des adhérents en 2015 en annexe)

Vous trouverez les liens vers les sites internet existants des adhérents du CIBE sur notre site : http://www.cibe.fr/liens-adherents-cibe_68_fr.html

2.4 Partenaires

Partenaires financiers

- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)

Établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'Agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide, en outre, au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans ses domaines d'intervention.

Autres partenaires

- Syndicat des Énergies Renouvelables (SER)

Créé en 1993, le Syndicat des énergies renouvelables est l'organisation industrielle française des énergies renouvelables et regroupe l'ensemble des secteurs : bioénergies (dont France Biomasse Énergie), énergies marines, éolien, géothermie, hydroélectricité et solaire.

Il a pour vocation de promouvoir les intérêts des industriels et des professionnels des énergies renouvelables auprès des pouvoirs publics, du parlement et de toutes les instances en charge de l'énergie, de l'industrie, de l'emploi et de la recherche.

- **France Bois Forêt**

L'Interprofession nationale filière Forêt-Bois a été créée fin 2004 sous l'égide du Ministère de l'Agriculture en charge des Forêts. Depuis, France Bois Forêt, aux côtés des professionnels de la filière, cofinance, grâce la Contribution Volontaire Obligatoire (CVO), des actions collectives de promotion, de progrès techniques, d'éducation à l'environnement, de mise à disposition de données statistiques, de recherche et développement, et encourage l'innovation et l'export de produits transformés.

L'interprofession nationale regroupe les propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés, les experts forestiers de France, les entrepreneurs de travaux forestiers, les pépiniéristes, grainiers et reboiseurs, les professionnels de la première transformation et une partie de la seconde transformation du bois (récolte, scierie, rabotage, parquet massif et emballage en bois caisses palettes et emballages légers).

- **Association Technique Energie Environnement (ATEE)**

L'ATEE s'engage pour faire progresser la maîtrise de l'énergie et pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle rassemble les acteurs de la chaîne énergétique pour confronter les points de vue et capitaliser les retours d'expériences, et œuvre pour l'intérêt général.

L'ATEE est ouverte aux entreprises et collectivités consommatrices d'énergie, aux fournisseurs d'énergie, d'équipements et de services, ainsi qu'aux agents et responsables des administrations, universités, associations et aux chercheurs.

En 2015, le CIBE a réalisé 4 journées techniques régionales en partenariat avec l'ATEE.

2.5 Organisation

Composition du Bureau

Président :

Bruno de MONCLIN (Fédération des Forestiers privés de France) - 1er collègue : « Propriété / Ressource »

Vice-présidents :

Eric BOITTIN (EFF – Experts Forestiers de France) - 1er collègue : « Propriété / Ressource »

Daniel CAPPE (ATEE – Association Technique Energie Environnement) - 4ème collègue : « Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) / Maître d'œuvre (MOE) / Recherche & développement (R&D) »

Philippe DANIEL (Cofely) - 5ème collègue : « Réalisation / Exploitation »

Mathieu FLEURY (Biomasse Normandie) - 3ème collègue : « Animation territoriale »

Pascal ROGER (FEDENE – Fédération des services énergie environnement) - 5ème collègue : « Réalisation / Exploitation »

Philippe SIAT (FNB – Fédération Nationale du Bois) - 2ème collègue : « Transformation »

Vincent YANNOU (Bois Energie France) - 2ème collègue : « Transformation »

Trésorier :

Eddie CHINAL (Kalice) - 4ème collègue : « Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) / Maître d'œuvre (MOE) / Recherche & développement (R&D) »

Secrétaire :

Serge NOCODIE (Amorce) - 3ème collègue : « Animation territoriale »

Composition du Conseil d'Administration

1er collège : « Propriété / Ressource »

- **CNPF – Centre National de la Propriété Forestière** (Jean de SINCAÏ)
- **EFF – Experts Forestiers de France** (Eric BOITTIN)
- **FNCOFOR – Fédération Nationale des COmmunes FORestières** (Dominique JARLIER)
- **Fédération des Forestiers Privés de France** (Bruno de MONCLIN)
- **Société forestière de la Caisse des Dépôts** (Jean-Michel SERVANT)

2ème collège : « Transformation »

- **Bois Energie France** (Vincent YANNOU)
- **FNEDT – Fédération Nationale des Entrepreneurs Des Territoires** (François PASQUIER)
- **FNB – Fédération Nationale du Bois** (Philippe SIAT)
- **RBM – Revalorisation Bois Matière** (Laurent MEYRONEINC)
- **Sita négoce** (Pascal LEON)

3ème collège : « Animation territoriale »

- **Amorce** (Serge NOCODIE)
- **Biomasse Normandie** (Mathieu FLEURY)
- **Bois-énergie 15 et Méthanisation** (Annick FABBI)
- **Propellet France** (Eric VIAL)
- **Solagro** (Claire RUSCASSIE)

4ème collège : « Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) / Maître d'œuvre (MOE) / Recherche & développement (R&D) »

- **ATEE – Association Technique Energie Environnement** (Daniel CAPPE)
- **FCBA – Forêt, Cellulose, Bois construction, Ameublement** (Philippe MONCHAUX)
- **FER – Forêt Energie Ressources** (Rémi GROVEL)
- **Inddigo** (Gaëtan REMOND)
- **Kalice** (Eddie CHINAL)

5ème collège : « Réalisation / Exploitation »

- **Cofely** (Philippe DANIEL)
- **Coriance** (Jean-Baptiste ANGEBAULT)
- **Dalkia France** (Bruno GRAVIÈRE)
- **FEDENE – Fédération des services énergie environnement** (Pascal ROGER)
- **Weiss France** (Frédéric AUTRET)

L'équipe salariée

En 2015, l'équipe salariée du CIBE était constituée de :

- Stéphane COUSIN, chargé de mission et animateur de la commission RES/MOP
- Clarisse FISCHER, déléguée générale et animatrice de la commission APR
- Elodie PAYEN, chargée de mission et animatrice de la commission ANI
- Isabelle TAMPIGNY, assistante administrative

Jean-Pierre TACHET, ingénieur conseil, est missionné, en tant que prestataire, comme conseiller technique du CIBE et animateur de la commission REX.

2.6 Fonctionnement et commissions

Les travaux / échanges / consultations du CIBE se font au sein des commissions.

Les commissions se réunissent en plénière, 4 à 5 fois par an. En parallèle, des groupes de travail se forment autour d'un projet. Les travaux issus de ces groupes sont ensuite présentés, débattus et validés par la commission associée.

Elles sont des **lieux de débat et d'échanges** sur les travaux du CIBE (programmation, réalisation, diffusion et valorisation), ainsi que des lieux de consultation sur l'actualité (exemple : comité stratégique de filière), sur les demandes des institutionnels.

Les groupes de travail, constitués en fonction des actions définies comme prioritaires, travaillent à partir des contributions des membres et notamment leur retour d'expériences jusqu'à la rédaction d'une synthèse ou d'un rapport.

Les commissions sont également consultées pour des prises de position, validées ensuite par le conseil d'administration.

Elles interviennent également dans l'organisation des différents événements du CIBE liés à leur domaine de compétences.

Le CIBE est structuré en plusieurs commissions, consacrées aux thématiques suivantes :

- **Commission APR** : Approvisionnement des chaufferies et biocombustibles
- **Commission REX** : Retour d'expériences de conception, construction et exploitation
- **Commission RES / MOP** : État des lieux et promotion de la chaleur dans l'habitat, le tertiaire, les réseaux de chaleur et l'industrie / Montage des projets aux plans administratif, financier et fiscal
- **Commission ANI** : Animation bois-énergie

Commission APR : Approvisionnement des chaufferies et biocombustibles



En matière d'approvisionnement des chaufferies bois, on constate une grande variété de situations, menant à de fortes disparités en termes de qualité des prestations des fournisseurs et de prix pratiqués. On observe également des zones mal couvertes parce que le nombre de chaufferies en place est insuffisant, ainsi que des lacunes de valorisation des produits d'origine forestière.

Prenant acte de cette situation, le travail du CIBE consiste à élaborer des recommandations autour des axes suivants :

- le **développement de l'approvisionnement** des chaufferies collectives et industrielles et ses perspectives ;
- le **suivi des ressources bois** et plus largement biomasse mobilisées par les chaufferies collectives et industrielles ;
- les **informations, données techniques et référentiels** relatifs aux pré-négociations, négociations, finalisations et réalisations de **contrats entre fournisseurs et consommateurs** (collectifs, industriels ou individuels).

La commission APR a ainsi pour objectif de venir en appui et d'aider les professionnels (détenteurs de ressources, approvisionneurs, consommateurs, bureaux d'études...) à renforcer les filières d'approvisionnement, notamment en développant des règles communes et les bonnes pratiques.

Co-Présidents : Tammouz Eñaut HELOU (FNEDT) et Jacques PROY (NEOEN)⁶

Animateur/secrétaire : Clarisse FISCHER (CIBE) c.fischer@cibe.fr



Commission REX : Retour d'expériences de conception, construction et exploitation

La conception, la mise en œuvre et l'exploitation d'une chaufferie collective au bois, avec ou sans réseau de chaleur, suppose une coopération entre de nombreux intervenants, de l'étude de faisabilité à la mise en service et à la gestion quotidienne des équipements (et, le cas échéant, du réseau jusqu'aux sous-stations). Ce partenariat n'est pas toujours simple à organiser et des difficultés peuvent survenir au niveau des interfaces, entraînant des dysfonctionnements.

La commission REX a ainsi pour objectif d'analyser le retour d'expérience d'installations bois-énergie et d'en tirer des enseignements génériques permettant de contribuer à bâtir les règles de l'art.

Trois méthodes d'investigation, complémentaires l'une de l'autre, sont appliquées par la commission :

- **l'analyse chronologique d'un projet**, depuis la promotion du bois-énergie et l'idée première du maître d'ouvrage jusqu'à l'exploitation quotidienne de l'installation
- **l'étude des dysfonctionnements techniques** observés lors du fonctionnement de la chaudière bois
- **l'analyse et la comparaison de technologies** (atouts/faiblesses)

Les conclusions des travaux de la commission doivent permettre, par leur vulgarisation et leur prise en compte, de rendre plus performant le parc national de chaufferies bois et d'évaluer une réalisation en termes de résultats obtenus par rapport à ceux escomptés à l'origine, afin de définir si besoin les actions correctives, confortatives ou d'optimisation.

Co-Présidents : Christophe PASCUAL (Cofely) et Sylvain THOLLET (GIRUS)

Animateur/secrétaire : Jean-Pierre TACHET (CIBE) jp.tachet@cibe.fr



Commission RES/MOP : État des lieux et promotion de la chaleur / Montage des projets aux plans administratif, financier et fiscal

La connaissance du parc des chaufferies et réseaux de chaleur au bois (sous les angles technique, juridique...) est essentielle pour le développement de futurs projets. Des démarches de promotion de ce mode de production de chaleur sont également indispensables à la bonne dynamisation de ce secteur.

La rentabilité d'une chaufferie bois est généralement assez faible compte tenu des investissements à consentir : l'équilibre économique d'un projet requiert souvent l'octroi de subventions aux investissements et est favorisé par une fiscalité favorable au bois.

⁶ Depuis le 11 mai 2016, la co-présidence de la commission APRO est assurée par Lise LAMBERT (ECOSYS) et Pierre DHORNE (UNIPER).

De nouveaux instruments de marché (quotas de CO2, certificats d'économie d'énergie...) pourraient contribuer à favoriser le développement du bois-énergie mais leur maniement est complexe et l'impact qu'on peut en attendre encore mal connu. Enfin, dans les domaines administratif, juridique et fiscal, le montage d'une chaufferie bois, a fortiori lorsqu'elle est associée à un réseau de chaleur, relève encore souvent du parcours du combattant et s'étale sur plusieurs années.

Les objectifs de la commission sont :

- **d'approfondir l'investigation pour un panel d'installations** représentatives du parc en exploitation
- **d'identifier les besoins des maîtres d'ouvrage (collectivités...) et de leurs exploitants**, notamment en matière administrative et juridique, à tous les stades de l'élaboration d'un projet (de l'étude préalable au suivi du fonctionnement de l'installation et au contrôle de l'exécution du service)
- **de proposer un programme d'action pour le développement de ces chaufferies et réseaux**
- **recenser et analyser, aux plans national et régional, les outils de financements publics et privés** utilisés pour les différentes catégories de projets
- **réaliser une typologie des projets et effectuer des simulations** à partir de cas concrets afin d'évaluer l'efficacité et l'impact des aides et modes de financement disponibles
- **proposer des mesures incitatives** pour des opérations dans l'industrie ou l'habitat/tertiaire, a priori intéressantes au plan technico-économique mais qui n'aboutissent pas faute de soutien ou de financement approprié

Co-Présidents : Bertrand GUILLEMOT (DALKIA) et Nibal EL ALAM (KAIROS INGENIERIE)⁷
Animateur/secrétaire : Stéphane COUSIN (CIBE) s.cousin@cibe.fr



Commission ANI : Animation bois-énergie

De nombreuses structures d'animation bois-énergie ont été mises en place suite au premier « plan bois-énergie et développement local » de l'ADEME en 1994.

En 2010, le CIBE a créé une commission dédiée à ces publics appelée « Animation bois-énergie ».

Elle a pour objectifs de:

- **créer un réseau** d'animateurs bois-énergie pour :
 - recenser, identifier les structures d'animation
 - échanger sur les différentes problématiques d'actualité
 - créer les outils communs de travail
- donner un **véritable rôle aux animateurs** vis-à-vis des maîtres d'ouvrage, bureaux d'études, architectes...
- apporter aux partenaires financiers un **regard global sur la filière bois-énergie** :
 - compilation de données
 - analyse de la filière et discussions d'orientations
 - élaboration de perspectives

Co-Présidents : Annick FABBI (Bois-énergie 15 et méthanisation) et Chloé LINDINGRE (Communes Forestières Champagne-Ardenne)

Animatrice/secrétaire : Elodie PAYEN (CIBE) e.payen@cibe.fr

⁷ Depuis le 13 janvier 2016, Bertrand GUILLEMOT a été remplacé par Vincent GAYRARD (ENGIE – Cofely) à la coprésidence de la COM RES/MOP.

3. Moments-clés et agenda 2015

L'année 2015 a été très active pour l'association, tant en **organisation de réunions** de consultations internes (plus de 40), ou d'événements publics (10) qu'en **participation à des manifestations** ou à des consultations/sollicitations extérieures.

Le CIBE a été amené à se positionner sur les évolutions réglementaires (cf. chapitre 4.2) et notamment sur les fiches d'interprétation de la DGEC, et plus particulièrement celle concernant les cendres pour laquelle un gros chantier a été ouvert et mené conjointement avec la FEDENE et SER/FBE.

Il a été particulièrement attentif à la situation engendrée par la baisse du prix des énergies fossiles en se positionnant :

- sur la CCE (accélération, exemption du propane, diffusion) ;
- sur l'encadrement communautaire des aides aux réseaux de chaleur public (demande d'application de l'arrêt Altmark pour les sortir du régime d'aide d'état ;
- sur le cahier des charges CRE5.

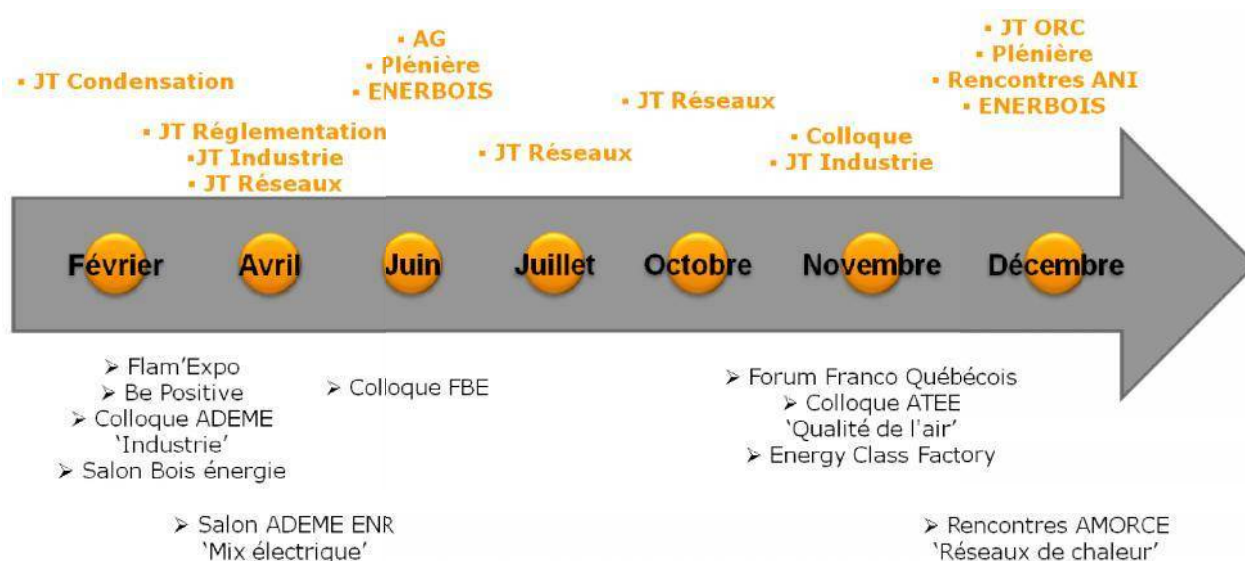
Le CIBE a été également présent auprès de ses partenaires ADEME, SER/FBE et FBF notamment en participant aux consultations et aux réunions régulières de suivi (*voir schéma ci-dessous*).

A noter également toujours son engagement très actif sur **la sortie de statut de déchets (SSD) des emballages en bois** auprès du consortium SSD, pour l'appui des professionnels à la mise en œuvre de la sortie de statuts de déchets, avec le suivi de la mise en place du dispositif et plus particulièrement le suivi des analyses chimiques et l'organisation de session de formation.

Le CIBE est également présent aux réunions de suivi et aux comités des utilisateurs des enquêtes CEEB (indices du bois énergie) et présent auprès de ses partenaires, pour un suivi régulier ou des consultations spécifiques

Il a également été auditionné par l'Assemblée Nationale (en juin).

Ce fut, en 2015 également, plus de 41 réunions internes de travail (cf. chapitre 4.1) et 60 réunions de concertation ou de suivi extérieur (cf. chapitre 4.2).



Voici le détail des événements organisés par le CIBE (en orange dans le schéma précédent) et des manifestations auxquelles il a participé (en noir dans le schéma précédent) – les invitations ou consultations sont précisées au chapitre suivant.

- Février

Le 4 : **Journée technique** « Chaudières bois à **condensation** : Haute performance énergétique - Intérêts et exigences d'une technologie émergente » - Nantes (44)

Les 11 & 12 : Participation de Bruno de MONCLIN au **Séminaire France Bois Forêt**

- Mars

Le 4 : Jean-Pierre TACHET, membre du jury de l'innovation « **Flam'Expo Award** » – LYON (69)

Le 5 : Conférence au **Salon Be Positive** de Stéphane COUSIN « Le bois-énergie : une opportunité pour l'industrie et le tertiaire » – LYON (69)

Les 18 & 19 : Colloque national Industrie – Energie de l'ADEME – Marseille (13)

Les 19 & 20 : Stand CIBE au **Salon du Bois-énergie** organisé par BEES ; Ateliers sur les thématiques « **Dernières évolutions réglementaires (ICPE & SSD)** » et « **Rôle de l'animateur bois-énergie** » – Nantes (44)

- Avril

Le 2 : **Journée technique** « Evolution de la **réglementation** : installations de combustion et sortie de statut de déchet des emballages en bois » - Lille (59)

Le 3 : Assemblée Générale d'**ECO-BOIS**

Les 14 & 15 : Colloque "Quelle place pour les EnR dans le mix électrique français ?" de l'ADEME – Paris (75)

Le 22 : **Journée technique** « Bois-énergie dans l'**industrie** – Etat de l'art et bonnes pratiques en matière de technologies, montage de projet et approvisionnement » - Saint-Flour (15)

Le 23 : **Journée technique** « **Réseaux de chaleur** au bois en régie - Création et fonctionnement de la régie, exploitation du réseau et vente de chaleur » - Saint-Flour (15)

- Juin

Le 9 : **Assemblée Générale** du CIBE suivie d'une réunion **plénière**: présentation des travaux, point sur la mise en œuvre de la Sortie de Statut de Déchets des emballages en bois et retours sur la saison de chauffe de chacune de nos commissions de travail :

- **COM RES-MOP** : Conséquences de l'affaissement du prix des combustibles fossiles et les conséquences sur les projets
- **COM APR** : Retour d'expérience du transport fluvial par la filière bois-énergie
- **COM ANI** : Montage de projets en 2014 à partir des retours des structures d'animation
- **COM REX** : Problématique de la valorisation des cendres dans le cadre de la réglementation combustion

Les 16 & 17 : Formation « **ENERBOIS** » : « Méthodologie de montage de chaufferies bois-énergie en France et analyse globale des projets » - Paris (75)

Le 18 : **Journée complémentaire** « **ENERBOIS +** » visant à approfondir les aspects techniques relatifs au dimensionnement thermique et à l'analyse de la rentabilité d'une installation bois-énergie. En complément du stage ENERBOIS, l'ensemble du cursus de 3 jours est conforme au cahier des charges de la qualification « RGE études »

Le 23 : Formation inter-entreprises **ECO-BOIS** pour la mise en œuvre du système de **management de la qualité** – Rennes (35)

Le 25 : Formation inter-entreprises **ECO-BOIS** pour la mise en œuvre du système de **management de la qualité** – Montpellier (34)

Le 30 : Participation de Bruno de MONCLIN au **colloque France Bois-Energie**

- Juillet

Le 1^{er} : Formation inter-entreprises **ECO-BOIS** pour la mise en œuvre du système de **management de la qualité** – Paris (75)

Le 3 : **Journée technique** « Bois-énergie et **chauffage** urbain - Une opportunité pour la création, l'extension et l'interconnexion de réseaux » - Dijon (21)

Le 8 : Assemblée Générale du SER

- Septembre

Le 25 : Participation à la journée de formation au Statut de Sortie de Déchets des emballages et bois en fin de vie (SSD) organisée par Nord Picardie Bois – Amiens (80)

- Octobre

Le 1^{er} : 20 ans de Flbois Alsace

Le 6 : **Journée technique** « Développement des **réseaux de chaleur au bois** : optimisation du montage juridique, délégation de la maîtrise d'ouvrage » – Janzé (35)

Le 20 : Formation inter-entreprises **ECO-BOIS** pour la mise en œuvre du système de **management de la qualité** – Metz (57)

- Novembre

Le 3 : Intervention de Bruno de Monclin au Forum Forêt Franco-Québécois Forêt&Bois

Le 4 : Intervention de Jean-Pierre TACHET au colloque « Qualité de l'air » organisé par l'ATEE

Le 10 : 10^{ème} Colloque annuel du CIBE « Energie Bois : CAP 2030 » - Paris (75)

Le 18 : Intervention de Stéphane Cousin au Energy Class Factory

Le 25 : **Après-midi technique** « Bois-énergie : une opportunité pour l'**industrie** » sur le site d'AIRBUS Defence & Space incluant la visite du hall d'intégration de la fusée Ariane 5 – Les Mureaux (78)

Le 25 : Formation inter-entreprises **ECO-BOIS** pour la mise en œuvre du système de **management de la qualité** – Amiens (80)

- Décembre

Le 2 : Rencontres « Réseaux de chaleur » organisée par AMORCE

Le 4 : Formation inter-entreprises **ECO-BOIS** pour la mise en œuvre du système de **management de la qualité** – Mende

Le 9 : **Journée technique** « Bois-énergie et **cogénération** de petite puissance : les atouts d'une filière prometteuse » - Montpellier (34)

Le 10 : Réunion **plénière** du CIBE sous forme de deux ateliers simultanés, en présence et avec intervention de l'ADEME et de l'OPQIBI :

- **Gestion des cendres** : intérêt technique et économique de la valorisation agronomique des cendres de combustion bois et encadrement réglementaire
Présentation des travaux de la commission REX
- Mise en place de la certification **qualification "Reconnu Garant de l'Environnement"** (RGE) : rappel sur l'implication et la mise en place de cette certification et échanges autour de mises en œuvre concrètes
Présentation des travaux de la commission RES/MOP

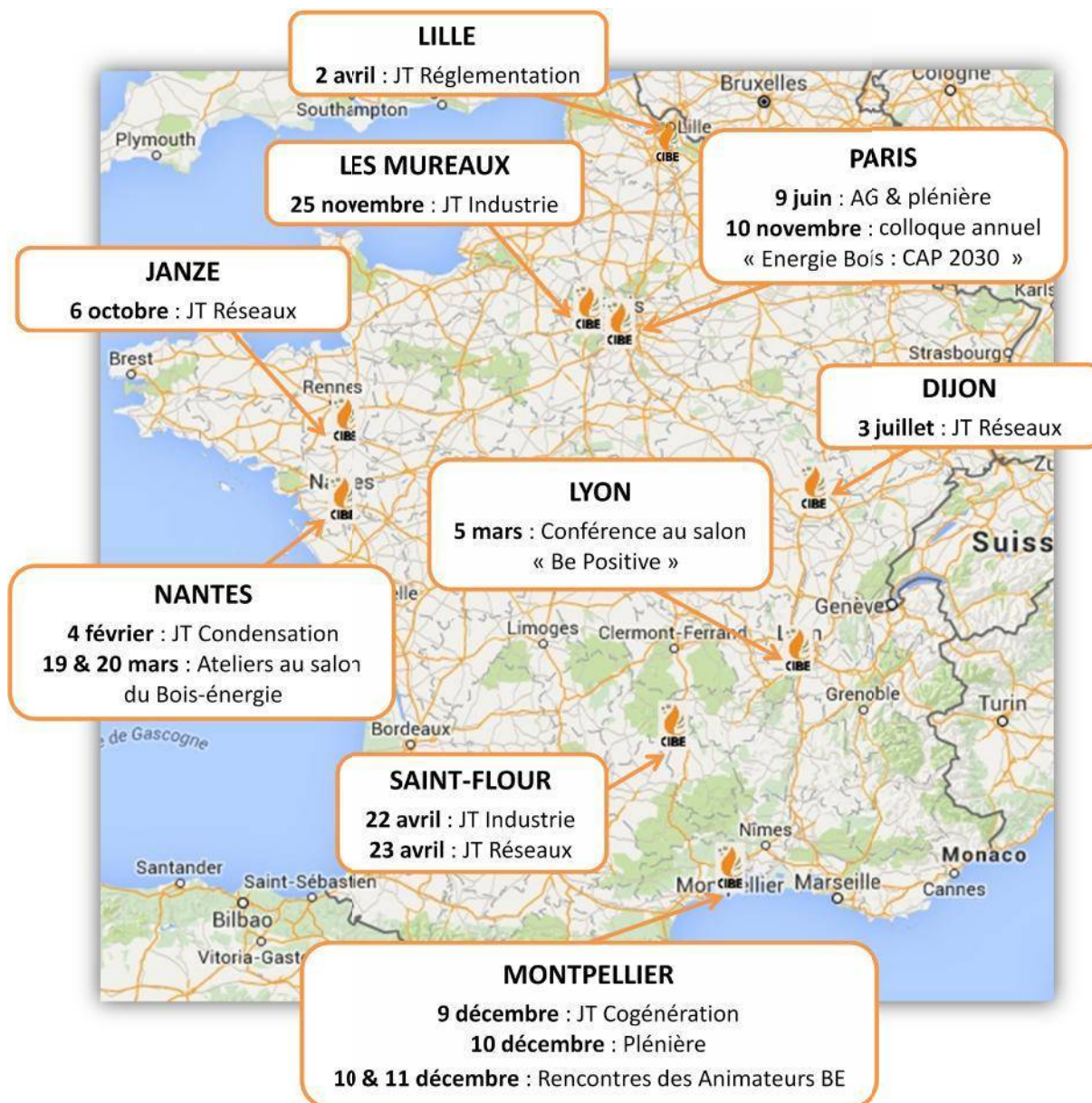
Les 10 & 11 : Rencontres des **Animateurs** Bois-énergie – Montpellier (34)

Les 15 & 16 : Formations « **ENERBOIS** » : « Méthodologie de montage de chaufferies bois-énergie en France et analyse globale des projets » - Paris (75)

Le 17 : **Journée complémentaire « ENERBOIS + »** visant à approfondir les aspects techniques relatifs au dimensionnement thermique et à l'analyse de la rentabilité d'une installation bois-énergie. En complément du stage ENERBOIS, l'ensemble du cursus de 3 jours est conforme au cahier des charges de la qualification « RGE études »

Voir la cartographie des événements CIBE de 2015 page suivante.

Les événements organisés par le CIBE en 2015 sur l'ensemble du territoire



4. Nos actions

Nos actions répondent aux objectifs fixés dans les statuts du CIBE.

Le CIBE a pour objet de promouvoir l'utilisation, dans les chaufferies, du bois-énergie et autres biomasses ligno-cellulosiques, ci-après dénommés "bois-énergie" par simplification :

- en organisant tous échanges de vues et d'expériences entre ses membres ;
- en rassemblant, analysant et diffusant toutes informations économiques, réglementaires et techniques utiles ;
- en proposant, aux pouvoirs publics et institutions spécialisées, les mesures techniques propres à favoriser le développement du bois-énergie ;
- en organisant des actions de formation ;
- et, plus généralement, en conduisant ou en s'associant à toutes actions relatives au développement de la valorisation du bois-énergie.

4.1 Echanger, mutualiser, rassembler, analyser et diffuser les bonnes pratiques

Cette mission est mise en place sous forme de deux actions du CIBE :

- le travail des 4 **commissions**,
- la rédaction en appui à l'association **Biomasse Normandie** des **Cahiers du bois-énergie** (intégrés à la revue « **Le Bois International** »)

Réunions internes de travail et de consultation

En 2015, le CIBE s'est réuni à **41 occasions** autour de :

- 4 réunions statutaires :
 - 1 Assemblée Générale (AG)
 - 3 réunions du Conseil d'Administration
- 37 réunions des commissions et groupes de travail (GT)
 - Commission APR : 4 réunions de commission et 4 GT
 - Commission REX : 4 réunions de commission et 5 GT
 - Commission RES/MOP : 5 réunions de commission et 1 GT
 - Commission ANI : 4 réunions de commission et 3 GT + 1 rencontre des animateurs
 - 2 réunions plénières de présentation des travaux de l'ensemble des commissions ; l'une dans le cadre de l'AG et l'autre lors des Rencontres Annuelles des Animateurs du bois-énergie à Montpellier
 - 2 réunion inter commissions ; RES/MOP & ANI et REX & ANI
 - 2 web conférences : l'une pilotée par la Commission APR (13/03 : AMI Dynamic APR), l'autre pilotée par la Commission ANI et consacrée à la présentation de la commission auprès du réseau FLAME

Travaux des commissions du CIBE

Les travaux des commissions ont abouti à 22 restitutions (rapport, livrable et /ou restitution) finalisés et 11 restitutions initiées sur la programmation 2015/2016.



- Commission APR : Approvisionnement des chaufferies et biocombustibles

Le programme 2014 – 2015, finalisé en 2015, proposé par la COM APR du CIBE au titre de la convention de partenariat avec l'ADEME s'articule autour de 3 thématiques dans lesquelles s'inscrivent les actions de la commission :

1. Marché du bois énergie: Indexation
 - ➔ Réunion de formation des animateurs BE et évolution du support de diffusion des formules d'indexation
2. Caractérisation des combustibles et règles contractuelles
 - ➔ Révision et déclinaison du modèle de contrat
3. Mobilisation des ressources et développement des filières
 - ➔ Synthèse des retours d'expériences sur le fluvial

Le programme 2015 – 2016, proposé par la COM APR du CIBE au titre de la convention de partenariat avec l'ADEME, a pour objectif de réfléchir et proposer des recommandations autour des axes suivants :

- le développement de l'approvisionnement des chaufferies collectives et industrielles et ses perspectives ;
- le suivi des ressources bois et plus largement biomasse mobilisées par les chaufferies collectives et industrielles ;
- les informations, données techniques et référentiels relatifs aux pré-négociations, négociations, finalisations et réalisations de contrats entre fournisseurs et consommateurs (collectifs, industriels ou individuels).

Sur la période 2014/2017, ses actions s'articuleront autour du suivi du marché du bois énergie, de la caractérisation des combustibles et les règles contractuelles, la mobilisation et le développement des filières.

Les thématiques de travail de la commission pour 2015 – 2016 sont au nombre de deux :

1. Le bon usage des stocks tampon (dans le cadre de ses actions mobilisation et logistique)
2. Les déchets verts (dans le cadre de ses actions de caractérisation des combustibles)

Les documents produits sont listés dans le tableau ci-dessous.

A noter que le suivi de réalisation est à fin décembre 2015 et non à la date de parution de ce rapport d'activité.



NOM DU LIVRABLE	CONVENTION ADEME DE REFERENCE	Etat d'avancement au 31/12/2015	Commentaires
Modèles de contrat (caractérisation des combustibles)	2014-2015	100%	<p>Le modèle de Contrat type d'approvisionnement de combustible biomasse établi par le CIBE en 2008 a été complètement revu pour tenir compte des dernières évolutions et proposer un modèle plus adapté aux petites puissances inférieures à 2MW.</p> <p>Ce modèle reprend notamment les formules d'indexation issues des travaux du CIBE, le lecteur est invité à reprendre la note du CIBE correspondante pour toute précision complémentaire.</p> <p><u>En ligne sur l'espace public de notre site internet</u></p>
Note d'analyse sur les travaux réalisés (intermodalité)	2014-2015	100%	<p>Le transport fluvial se pratique aujourd'hui dans certains cas particuliers quand les conditions sont les plus favorables. Certaines contraintes logistiques du fluvial ont été analysées à partir de retour terrain et des recommandations ont été apportées dans ce rapport notamment en terme d'adaptation combustibles/cale, outil de manutention etc. qui méritent d'être anticipées. Ces retours ont également permis d'évaluer la répartition des coûts du transport fluvial et d'appréhender les surcoûts.</p> <p>Des recommandations ont pu être formulées sur les efforts d'aides à la logistique fluviale à apporter notamment sur le stockage et la manutention.</p> <p><u>En ligne sur l'espace adhérents</u></p>



NOM DU LIVRABLE	CONVENTION ADEME DE REFERENCE	Etat d'avancement au 31/12/2015	Commentaires
Support de présentation et de formation sur les formules d'indexation	2014-2015	100%	<p>Le CIBE propose depuis 2013 des formules de révision s'appuyant sur les indices bois énergie du CEEB, et sur des indices représentatifs d'autres composantes du prix final (transport, main d'œuvre,...) transparents et accessibles aisément. Ces formules devront permettre de maintenir l'équilibre des prix sur la durée du contrat, tant vis-à-vis des clients (maitres d'ouvrage et énergéticiens) qui ont besoin de visibilité sur l'évolution du coût de l'énergie, que vis-à-vis des fournisseurs dont l'évolution des coûts est répercutée ; ceci participe à la stabilité du marché. Toutefois l'objectif de cette action a été de présenter des éléments complémentaires aux professionnels pour se familiariser avec ces outils pour en faciliter l'usage, notamment auprès des structures d'animation qui viennent en appui des professionnels pour la rédaction des contrats d'approvisionnement.</p> <p><i>En ligne sur l'espace public de notre site internet</i></p>
Synthèses des recommandations par typologies de stocks tampon	2015-2016	25%	<p>Le Groupe de travail s'est constitué Les travaux ont débuté lors de la première réunion de travail en février 2016</p>
Note de recommandation sur l'usage en combustion et le statut des déchets verts, notamment la partie ligneuse pré-compost.	2015-2016	75%	<p>Présentation des travaux lors d'un atelier des rencontres ANI de décembre 2015 Accessible sur le lien : http://www.cibe.fr/organisation-rencontres-annuelles-decembre-montpellier-385_fr.html</p> <p>Réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none">• Estimation des volumes,• Caractérisation et recommandations de suivi par type• Questionnaire de recueil des difficultés terrain réalisé <p>En cours :</p> <ul style="list-style-type: none">• Poursuites de la caractérisation des DV• Recueil des analyses pour la caractérisation• Recueil des difficultés terrains complémentaire



- Commission REX : Retour d'expériences de conception, construction et exploitation

Le programme 2014 – 2015 de la commission REX s'articule autour de quatre thèmes :

1. Professionnalisation de la filière
 - ➔ Sécurité des installations et des personnes : les « EIPS* »
 - ➔ Cendres de combustion de bois
2. Diffusion des bonnes pratiques et des technologies en développement
 - ➔ Journée technique « Réglementation »
 - ➔ Journée technique « Condensation des fumées »

Les thématiques de travail de la commission pour 2015 – 2016 sont au nombre de trois :

1. Sécurité des installations et des personnes dans les installations bois énergie
2. Cendres de combustion de bois
3. Condensation des fumées

Les documents produits ou en cours d'élaboration sont listés dans le tableau ci-dessous. A noter que le suivi de réalisation est à fin décembre 2015 et non à la date de parution de ce rapport d'activité.



NOM DU LIVRABLE	CONVENTION ADEME DE REFERENCE	Etat d'avancement au 31/12/2015	Commentaires
Le dossier de synthèse de la journée technique rassemblant par journée la communication faite vers les publics ciblés, le programme, les supports de présentation utilisés, la liste des participants, la synthèse des débats (condensation)	2014-2015	100 %	La journée s'est déroulée le 4 février 2015 à Nantes. Supports en ligne
Le dossier de synthèse de la journée technique rassemblant par journée la communication faite vers les publics ciblés, le programme, les supports de présentation utilisés, la liste des participants, la synthèse des débats (réglementation)	2014-2015	100 %	La journée s'est déroulée le 2 avril 2015 à Lille. Supports en ligne
Un rapport complet sur les travaux menés et l'établissement de programmes d'études approfondis filière par filière permettant d'établir les conditions de structuration ou de consolidation de ces filières (cendres)	2014-2015	100%	Le travail de la commission REX a abouti à la constitution d'une base de données issue directement de l'exploitation des installations. De cette source ont été extraits des informations relatives aux caractéristiques des cendres de combustion permettant d'appréhender dans de bonnes conditions les questions relatives à leur devenir, particulièrement à travers les filières de valorisation. <i>Rapport intermédiaire non accessible en ligne</i>
Un rapport rappelant le sens de l'analyse des risques et de la démarche « EIPS » appliquées au domaine du bois-énergie, détaillant sa mise en œuvre et proposant les outils pour y parvenir	2014-2015	100%	Le travail réalisé par la commission en 2014-2015 met en évidence la sectorisation et souvent l'absence de continuité des démarches d'analyse des risques au fil des étapes de conduite d'une opération bois énergie et de sa chaîne d'intervenants, de l'expression des besoins à la réalisation et à l'exploitation d'une installation. Celles-ci devraient au contraire se composer de façon interdépendante pour former un ensemble cohérent à l'aboutissement de l'opération et permettre la mise en œuvre optimale des dispositions garantissant la sécurité tant des personnels que des matériels. Ce travail devra être poursuivi. <i>Rapport intermédiaire non accessible en ligne</i>



NOM DU LIVRABLE	CONVENTION ADEME DE REFERENCE	Etat d'avancement au 31/12/2015	Commentaires
Recommandations de la commission sur la sécurité des installations bois énergie à destination des bureaux de contrôle/commission de sécurité	2015-2016	25%	<p>Recensement des besoins des animateurs suite à l'atelier dédié lors des Rencontres de décembre 2015 à Montpellier. Il est identifié que des interprétations peu pertinentes des réglementations pour les ERP (Etablissements Recevant du Public) par les bureaux de contrôle et/ou commissions de sécurité amènent à des choix techniques onéreux et inutiles (aération basse des silos notamment). L'idée serait donc d'élaborer des documents didactiques et illustrés de présentation des spécificités des installations bois par rapport à la question de la sécurité pour éviter ces situations.</p> <p>Groupes de travail communs (commissions REX et ANI) prévus en mars 2016</p>
Etude de la compilation des résultats d'analyse	2015-2016	50%	Important travail de compilation, et de traitement Analyse et saisie manuelle à faire
Recommandations techniques sur les cendres à l'usage des porteurs de projet	2015-2016	50%	<p>Présentation travaux faite en plénière en décembre 2015 Travail important sur la réglementation / volumes / coûts / enjeux pour la filière sur la séparation de traitement des cendres Compilation de guides existant à poursuivre après clarification de la réglementation.</p> <p>Supports de réunion accessibles sur le site</p>
Dossier de synthèse sur la journée technique Condensation des fumées, rassemblant la communication faite vers les publics ciblés et la liste des organismes contactés, le lien vers les supports de présentation utilisés, la liste des participants, la synthèse des débats	2015-2016	25%	<p>Journée programmée le 6 avril 2016 à Bourg en Bresse</p> <p>Supports accessibles sur le site</p>



- Commission RES/MOP : État des lieux et promotion de la chaleur / Montage des projets aux plans administratif, financier et fiscal

Le programme 2014 – 2015 de la COM RES / MOP s’articule autour de cinq thèmes dans lesquels s’inscrivent les actions :

1. Financement des projets
 - ➔ Analyse de l’outil de l’ADEME pour l’instruction des dossiers Fonds Chaleur
 - ➔ Note d’explication sur le prix de la chaleur
2. Appui au développement des projets
 - ➔ Accompagnement de l’ADEME pour la mise en œuvre de la Charte RGE Etude
 - ➔ Appui au développement des projets industriels
 - i. Interviews auprès des porteurs de projet
 - ii. Conférence nationale sur le bois énergie pour les industriels
 - iii. Journée technique sur le bois énergie pour les industriels
 - ➔ Journée technique « Réseaux de chaleur »

Les thématiques de travail de la commission pour 2015 – 2016 sont au nombre de quatre :

1. Diffusion des outils financiers complémentaires au fonds chaleur
2. RGE Etude et RGE Exploitation / maintenance
3. Développement des projets Réseaux de chaleur
4. Développement des projets industriels et tertiaires

Les documents produits ou en cours d’élaboration sont listés dans le tableau ci-dessous.

A noter que le suivi de réalisation est à fin décembre 2015 et non à la date de parution de ce rapport d’activité.



NOM DU LIVRABLE	CONVENTION ADEME DE REFERENCE	Etat d'avancement au 31/12/2015	Commentaires
Le dossier de synthèse de la journée technique rassemblant par journée la communication faite vers les publics ciblés, le programme, les supports de présentation utilisés, la liste des participants, la synthèse des débats (réseaux)	2014-2015	100 %	Une journée technique est prévue dans la convention. Toutefois, du fait d'opportunités qui se sont présentées, deux ont été réalisées : à Saint-Flour le 23 avril 2015 et à Dijon le 3 juillet 2015. Supports en ligne
Note d'analyse sur le montage des projets et sur les techniques existantes pour les industriels. Elle sera complétée des 3 fiches de projets supérieurs 1000 tep/an sous un format de diffusion interne à destination du CIBE et de l'ADEME, et des 4 fiches des projets inférieurs à 1000 tep/an sous un format de communication publique ADEME/CIBE validé ensemble au préalable	2014-2015	100 %	Quatre fiches de communication ont été réalisées : - Bosch à Onet-le-Château (Aveyron) - Eurosubstrat à Callac (Côtes-d'Armor) - OGR à Lescurry (Hautes-Pyrénées) - Safran Turbomeca à Bordès (Pyrénées-Atlantiques) Pour mémoire, deux fiches avaient été réalisées en 2013-2014 : - MBDA France à Selles-Saint-Denis (Loir-et-Cher) - SKF France à Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire) En ligne sur l'espace adhérents
Note de synthèse + recommandations de l'outil d'analyse économique des projets biomasse de l'ADEME (fonds chaleur)	2014-2015	100%	Le CIBE a produit deux notes relatives respectivement à l'outil d'analyse et à des propositions plus générales sur le Fonds Chaleur. En ligne sur l'espace adhérents
Synthèse des interventions (support et programme) en lien avec les animateurs et les acteurs filières, comprenant des propositions sur la généralisation de ce type d'interventions (projets industriels)	2014-2015	100%	Une conférence s'est tenue le 5 mars à Lyon. Une journée technique a ensuite été organisée le 22 avril 2015 à Saint-Flour, incluant les visites de la chaufferie de Bonilait Protéines et de la plate-forme d'Unisylva. Supports en ligne



NOM DU LIVRABLE	CONVENTION ADEME DE REFERENCE	Etat d'avancement au 31/12/2015	Commentaires
Un document de synthèse à destination de l'ADEME (prix de la chaleur)	2014-2015	100 %	Cette note montre que la création d'un réseau de chaleur au bois, en régie ou en concession de service public, bénéficie d'un cadre juridique assurant la mise en concurrence des prestataires / délégataires ainsi que la transparence pour l'élaboration du prix de vente de la chaleur et l'intégration des aides publiques. Toutefois, elle met également en exergue qu'il n'est pas aisé d'articuler certaines modalités d'attribution des aides Fonds Chaleur avec l'obligation d'égalité de traitement des prestataires / délégataires.
Un récapitulatif des démarches effectuées par le CIBE au sujet de RGE Etude, complétée d'une note sur l'opportunité de créer une charte RGE pour la phase exploitation / maintenance	2014-2015	100%	Le CIBE est en relation avec l'OPQIBI et est membre de son comité de qualification traitant des qualifications "ingénierie biomasse" et "AMO biomasse" (participation souhaitée par l'OPQIBI et validée par le CA du CIBE). Un groupe de travail spécifique a été créé au sein de la commission RES/MOP pour traiter des questions relatives à RGE (réalisation des grilles de contrôle des références par l'OPQIBI...). Le CIBE propose une journée de formation complémentaire à Enerbois afin que les participants qui souhaiteraient bénéficier de la qualification RGE Etude puissent disposer d'une formation ad'hoc. Le livrable est un document regroupant l'ensemble des démarches réalisées par le CIBE pour RGE ainsi que le travail préliminaire en vue de la constitution d'une charte pour RGE exploitation / maintenance.
Note compilant la présentation des dispositifs et l'analyse de leur complémentarité avec le Fonds Chaleur	2015-2016	25%	Présentation en atelier d'un fonds participatif (énergie partagée) Réflexion entamée sur : <ul style="list-style-type: none">- les outils de financement à présenter et analyser- l'organisation pour la réalisation de l'action



NOM DU LIVRABLE	CONVENTION ADEME DE REFERENCE	Etat d'avancement au 31/12/2015	Commentaires
Récapitulatif des démarches effectuées pour l'appui à la qualification RGE (Bilan des formations, Bilan de la communication, recommandations d'amélioration du dispositif) et des principales difficultés soulevées par les professionnels	2015-2016	25%	<ul style="list-style-type: none">- Proposition de modification de la qualification 2012 (AMO)- Proposition de grille de contrôle des références pour la qualification 2012 (AMO)- Atelier dédié à RGE lors de la réunion plénière 10/12/15 Montp. En cours : <ul style="list-style-type: none">- Analyse et propositions sur la nouvelle version de la charte RGE Etude- Analyse et propositions sur le contrôle individuel des connaissances à partir d'un questionnaire à choix multiple
Dossier de synthèse de la journée technique Réseaux de chaleur , rassemblant la communication faite vers les publics ciblés, le programme, les liens vers les supports de présentation utilisés, la liste des participants, la synthèse des débats	2015-2016	100%	Une journée technique a été organisée le 6 octobre 2015 à Janzé (35). Supports en ligne sur notre site
Dossier de synthèse des actions de sensibilisation des industriels : manifestations (conférence + journée technique) rassemblant la communication faite vers les publics ciblés, le programme, le lien vers les supports de présentation utilisés, la liste des participants, la synthèse des débats et les recommandation du CIBE sur des interventions du CIBE en partenariat et collaboration avec l'ADEME sur les manifestations « filières industrielles » pour la promotion du bois-énergie auprès des industriels.	2015-2016	75%	Une conférence s'est tenue le 18 novembre 2015 à Rennes, Energy Class Factory. Une journée technique a été organisée le 25 novembre 2015 aux Mureaux (Airbus). Supports en ligne sur notre site En cours : <ul style="list-style-type: none">- recensement des manifestations "filières industrielles" en vue d'une programmation de futures interventions du CIBE
Contenu d'une brochure à destination des industriels. – document formalisé sous format pdf	2015-2016	25%	- Plan de la brochure réalisé En cours : <ul style="list-style-type: none">- Rédaction



- Commission ANI : Animation bois-énergie

Les thématiques de travail de la commission pour 2014 – 2015 sont au nombre de quatre, dans lesquelles s’inscrivent les actions entreprises :

1. Consolidation du réseau et des compétences
 - ➔ Par l’organisation de la rencontre annuelle des animateurs bois-énergie
2. Mutualisation des outils et connaissances
 - ➔ Par la révision du cahier des charges d’étude de faisabilité de chaufferie
 - ➔ Par la consolidation et le développement d’un outil de consultation pour la base documentaire
 - ➔ Par la création d’un forum d’échange
3. Valorisation des structures d’animation
 - ➔ Par l’animation d’un stand et de conférence au salon Bois Energie
4. Suivis territoriaux et veille nationale
 - ➔ Par le recensement des chaufferies et réseaux de chaleur au bois

Les thématiques de travail de la commission pour 2015 – 2016 sont au nombre de trois :

1. Diagnostic terrains à partir de l’analyse des structures d’animation de la filière bois-énergie
2. Construction, mutualisation et diffusion des outils et connaissances
3. Suivis territoriaux et veille nationale

Les documents produits ou en cours d’élaboration sont listés dans le tableau ci-dessous.

A noter que le suivi de réalisation est à fin décembre 2015 et non à la date de parution de ce rapport d’activité.



NOM DU LIVRABLE	CONVENTION ADEME DE REFERENCE	Etat d'avancement au 31/12/2015	Commentaires
Analyse du recensement des installations au bois, par typologie et notamment une analyse spécifique sur les installations industrielles	2014-2015	100%	Le recensement a été effectué en mai 2015, il a été valorisé lors de la réunion plénière du 9 juin. Une analyse des 1 000 installations recensées est proposée et illustrée sous forme de graphes. En ligne sur l'espace adhérents
Bilan de l'animation et de la diffusion des informations sur les animateurs bois-énergie lors du salon bois-énergie 2015 de Nantes	2014-2015	100%	Sur le salon bois énergie de Nantes, une conférence a été organisée par la commission pour valoriser le rôle de l'animateur bois-énergie dans la structuration de l'approvisionnement et le recensement des installations en fonctionnement. 3 animateurs bois-énergie ont témoigné à cette occasion. Le public était composé d'une trentaine de porteurs de projets et bureau d'études d'animateurs. De plus, la participation des animateurs au stand du CIBE, structure par structure, a été bien annoncée pour leur permettre d'attirer des contacts potentiels intéressants pour leur activité locale.
Bilan des échanges au sein du forum pour la mise en place d'un FAQ	2014-2015	100%	L'ensemble des questions posées au sein du forum (nouvelle ou ancienne version) est compilé et actualisé sous format Excel. Une foire aux questions a été élaborée. Un bilan et une analyse des échanges ont été effectués. En ligne sur l'espace adhérents
Amélioration de la diffusion de la base documentaire	2014-2015	100%	Ces informations seront utiles pour envisager la mise en ligne mutualisée ou non de la base documentaire du CIBE.



NOM DU LIVRABLE	CONVENTION ADEME DE REFERENCE	Etat d'avancement au 31/12/2015	Commentaires
Cahier des charges des études de faisabilité de chaufferie bois-énergie révisé	2014-2015	100%	<i>Un groupe de travail a été constitué. Près de 10 modèles de cahiers des charges ont été comparés pour en extraire le meilleur et les intégrer au cahier des charges du CIBE actualisé. Un projet est en cours de validation auprès des commissions REX, MOP et des ingénieurs biomasse des Délégations régionales de l'ADEME</i>
Dossier de synthèse de la rencontre 2014 des animateurs rassemblant les présentations, la liste des participants, la synthèse des débats et des pistes d'amélioration pour les éditions futures	2014-2015	100%	<p>Ces rencontres ont réuni à Tours plus de 30 animateurs de toute la France. Les objectifs de partage d'expériences et d'outils ont été atteints. L'importance de la mobilisation des industriels a été particulièrement intégrée. Des suggestions d'amélioration du format ont été faites.</p> <p>Présentations et compte-rendu des ateliers disponibles sur cette page du site internet du CIBE : http://www.cibe.fr/organisation-rencontres-annuelles-novembre-tours-rencontres-animateurs-bois-energie_311_fr.html</p>
Liste des 50 principaux documents de référence spécifiques au bois-énergie et la répartition par thématiques des documents recensés	2014-2015	100%	<p>Un groupe de travail a été constitué. Plus de 50 documents ont été listés. Un ultime tri et une mise ont été faits. Une réflexion est présentée pour la diffusion à court terme (lettre d'informations du CIBE) et moyen terme (outil de consultation en ligne)</p> <p>En ligne sur l'espace adhérents</p>
Suivi et analyse des difficultés terrain et propositions d'action pour répondre aux difficultés récurrentes ou prioritaires pour le montage de projets	2015-2016	50%	<p>A l'occasion des Rencontres des animateurs de décembre 2015 à Montpellier, dans le cadre du Forum des animateurs et des réunions de la commission, les actualités, difficultés et opportunités des contextes locaux bois-énergie sont remontées régulièrement. Ces informations seront notamment analysées et présentées lors de la réunion plénière du CIBE de juin 2016 (accolée à l'AG) sur Paris.</p>



NOM DU LIVRABLE	CONVENTION ADEME DE REFERENCE	Etat d'avancement au 31/12/2015	Commentaires
Dossier de synthèse de la rencontre 2015 des animateurs rassemblant les présentations, la liste des participants, la synthèse des débats et des pistes d'amélioration pour les éditions futures	2015-2016	100%	Vous trouverez toutes les informations dans le livrable dédié et sur le site du CIBE : http://www.cibe.fr/organisation-rencontres-annuelles-decembre-montpellier_385_fr.html
Document de communication sur l'acceptabilité du bois-énergie	2015-2016	25%	Les animateurs bois-énergie ont été sollicités via un outil partagé et lors des Rencontres des animateurs à l'occasion d'un atelier. Plusieurs thématiques ont été identifiées (Articulation des usages, Bilan Carbone, Développement territorial, Gestion durable des ressources, Livraison, Pollution atmosphérique, Prix). Les autres commissions et adhérents du CIBE vont être sollicités pour compléter les réflexions et imaginer les supports d'argumentation pour répondre aux a priori négatifs sur le bois-énergie.
Note technique sur le traitement des fumées dans les chaufferies de faibles puissances	2015-2016	50%	Cette réflexion, initiée en 2014, implique des membres de commissions REX. Un document de travail regroupe actuellement les éléments d'informations récoltés, d'ores et déjà, sur : - les réglementations et VLE (Valeurs limites d'Emission) à appliquer, - les matériels de filtration existants et leurs coûts - les contraintes associées au Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) Les résultats illustrés seront présentés à l'occasion d'une conférence lors du Salon Bois Energie le mercredi 16 mars 2016.
Analyse du recensement des installations au bois, par typologie et notamment une analyse spécifique sur les installations industrielles. (Tableur Excel du recensement, principaux ratios, Mise sous forme de carte nationale (notamment d'affiches pour le salon bois-énergie) et diffusion (téléchargeables sur le site Internet du CIBE, reproduction)	2015-2016	25%	Les données précédentes ont été analysées pour optimiser leur mise en valeur. Au printemps 2016, les animateurs seront sollicités pour compléter ces informations avec les nouvelles installations mises en place.

Cahiers du bois-énergie

Depuis près de 25 ans, les Cahiers du bois-énergie accompagnent, quatre fois par an, les opérateurs qui s'efforcent de promouvoir cette énergie aussi bien dans l'industrie que dans l'habitat et le tertiaire.

Ils constituent la seule publication technique française périodique sur la thématique du bois-énergie. Co-édités par BIOMASSE NORMANDIE et le CIBE, les Cahiers du bois-énergie sont publiés avec le soutien de l'ADEME et du BOIS INTERNATIONAL, sous la responsabilité éditoriale de BIOMASSE NORMANDIE.

Ils sont disponibles à l'achat sur le site du BOIS INTERNATIONAL à l'adresse suivante : <http://www.leboisinternational.com/rayon/les-cahiers-du-bois-energie/>

Quatre cahiers du bois-énergie ont été rédigés en 2015 :

- Bonnes pratiques pour l'optimisation de l'**exploitation des chaufferies collectives et industrielles** au bois
Cahier n° 67 – Avril 2015
- Le bois-énergie dans l'**industrie du papier / carton**
Cahier n° 68 – Juin 2015
- Production d'énergie dans l'industrie par **autoconsommation des sous-produits lignocellulosiques**
Cahier n°69 – Octobre 2015
- **Energie bois : cap 2030 !** (basé sur les interventions du colloque du CIBE)
Cahier n° 70 – Janvier 2016



4.2 Proposer des mesures techniques pour le développement du bois-énergie – Consultation et suivi

Le CIBE a eu l'occasion de rencontrer ou de s'exprimer en 2015 auprès de plusieurs partenaires publics pour valoriser les professionnels de la filière bois-énergie et a œuvré à une meilleure prise en compte de ses besoins et attentes.

Il s'est exprimé également auprès des institutions **dans le cadre des consultations précisées ci-dessous (la liste complète des RDV se trouve en annexe).**

Consultations officielles

- **PNFB**

L'article 67 de la Loi d'avenir pour l'alimentation, l'agriculture et la forêt prévoit la mise en place d'un Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB). Le CIBE a répondu à la consultation en suivant les travaux du GT3 « Economie de la filière forêt bois ».

- **SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone)**

La stratégie nationale bas-carbone, **fixée par décret**, définit **la marche à suivre pour conduire la politique d'atténuation** des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Elle définit **les scénarios, supports des budgets carbone et la feuille de route de la transition vers une économie bas carbone.**

Le CIBE a participé aux différentes réunions et s'est positionné en soutenant les recommandations de FBF/FBIE suivantes pour pouvoir répondre aux objectifs :

- ➔ une vision systémique de la filière (séquestration par la forêt, stockage dans les produits bois et substitution avec des produits issus de la forêt française prioritairement) dans les règles de comptabilisation et non par maillon
- ➔ une révision des objectifs de mobilisation du bois énergie d'origine forestière à la production de bois énergie, une meilleure valorisation des bois fin de vie et la prise en compte de l'amélioration des rendements.
- ➔ Aussi des mesures d'accompagnement de la filière forêt-bois sont nécessaires pour la filière.

- **LPTÉ (Projet de Loi sur la Transition Energétique)**

L'Article 49 de la LPTÉ précise que la PPE, fixée par Décret, établit les priorités des pouvoirs publics pour la gestion de l'ensemble des formes d'énergie sur l'ensemble du territoire métropolitain continental afin d'atteindre les objectifs (de la loi).

Le CIBE est intervenu le 2/4/15, pour exprimer sa position.

- **AO Biomasse CRE 5**

Le CIBE a répondu aux 14 questions préalables au cahier des charges – après consultation d'un groupe de travail dédié issu des commissions MOP et REX, puis consultation du Conseil d'administration

Réunions spécifiques

- **CSF (Comité Stratégique de Filière)**

Le CIBE participe au GT7 du CSF, **7a.2. Lancer un plan « déchets de bois » en France**. L'objectif étant d'augmenter les volumes collectés et valorisés des déchets de bois en France et de détendre les conflits d'usage par apport de nouvelles ressources non forestières pour les usages matière et énergie

- **SSD/ECOBOIS**

Engagement actif sur **la sortie de statut de déchets (SSD) des emballages en bois** auprès du consortium SSD, pour l'appui des professionnels à la mise en œuvre de la sortie de statuts de déchets. Le CIBE est membre d'ECO-BOIS qui porte l'offre du consortium (cf. chapitre 4.5 - Actions transverses, Eco-bois) et il s'est investi dans la mise en œuvre de l'offre Ecobois, y compris dans les différentes réunions de suivi (7 réunions – cf. travaux chapitre 4.5).

- **ADEME**

Le CIBE a remis à l'ADEME son retour lors des consultations sur les sujets suivants :

- Fonds chaleur (avril/mai)
- Dynamic Bois : consultation de la commission APRO
- Jury des Thèses ADEME (juin)
- BCIAT 2015 (août)
- DEBOIDEM : à la suite d'une présentation, la commission APRO a fait une note de position validée par le Conseil d'administration sur les résultats de l'étude.

Les notes de positions sur le fonds chaleur et le BCIAT, sont issues des échanges en commission et portent sur les recommandations du CIBE pour l'évolution des cahiers des charges aux vues des retours d'expériences terrains. Elles ont été validées par le Conseil d'Administration.

- **FBF**

Participation régulière au comité de suivi communication, de l'observatoire,
Participation au CA des 3/0 et 30/09

- **SER/FBE**

Participation au CA des 10/04 et 4/12

- **OPQIBI**

Participation aux comités de qualification numéro 5 (20 08 et 2012 qualification relative à la biomasse)

Le CIBE s'est également positionné sur la diminution du prix des énergies fossiles : Cf. chap. 4.5

- ➔ **Note et RDV auprès du SGAE (Services Généraux des affaires européennes) sur l'encadrement communautaire des aides aux réseaux de chaleur public**
- ➔ **Note sur l'accélération souhaitée de la CEE soumise au Conseil d'administration et diffusée**
- ➔ **Note à la suite du Colloque de 2015, sur les aides et travaux complémentaires**

Actions spécifiques

• Fiches d'interprétation de la DGEC sur les cendres

Contexte : le vocabulaire de l'arrêté portant sur les installations de combustion soumises à l'ICPE 2910 A ou B, **concernant la possibilité d'épandage des cendres sous « équipement de combustion »** sont issus des discussions lors de sa préparation: 'sous foyer' a abouti à 'sous équipement de combustion'.

Pour la profession, les fiches de la DGEC d'interprétation de la réglementation ICPE pour les installations de combustion qui excluent les cendres multicycloniques pour l'épandage reviennent en arrière.

Le CIBE en lien avec la FEDENE et le SER/FBE a fait un courrier en ce sens à la DGEC.

Il a rencontré le ministère à l'initiative de Madame Alexandre lors de 3 réunions de travail en 2015. En 2016, l'ADEME a contribué fortement aux échanges et discussions. En 2016, les discussions se poursuivent et ont abouti à un rapport technique de la profession.

• Encadrement communautaire des aides aux réseaux de chaleur public

Le CIBE a mis en avant la possibilité d'application de l'arrêt Altmark aux aides aux réseaux de chaleur public.

En effet, dans le contexte actuel du prix des énergies fossiles, les plafonds des taux d'aides issus de l'encadrement communautaire sont de plus en plus atteints pour permettre une décote raisonnable entre le projet bois énergie et la référence fossile.

Il est donc nécessaire de considérer les réseaux publics de chaleur comme des services d'intérêt économique général (SIEG) dans le but de qualifier les aides apportées par le Fonds Chaleur à ces réseaux de compensations d'obligations de service public dès lors que ces compensations remplissent tous les critères de la jurisprudence Altmark. Une telle mesure permettrait de :

- Ne pas dépendre des plafonds de taux d'aides communautaires et se prémunir contre leur possible diminution au détriment des futurs usagers du service public ;
- écarter le principe d'une différenciation des taux d'aides en fonction de la taille des entreprises, de nature à créer une inégalité de traitement entre les entreprises candidates en contradiction avec les règles de mise en concurrence de la commande publique ;
- conforter le service public de réseaux de chaleur dans la politique énergétique des territoires.

Le CIBE a rencontré en 2015 le SGAE (Service Général des affaires européennes) qui ne s'est pas opposé à cette interprétation.

En 2016, le CIBE s'est associé à la FNCCR et à AMORCE dans cette démarche.

• Contribution Climat Energie

Le CIBE a produit plusieurs notes de position et d'explication à l'attention de la filière sur son évolution à venir et ses conséquences positives pour les projets bois énergie.

Elles sont présentées dans le cadre de la plénière 2016.

En 2016, le CIBE s'est associé à la FNCOFOR et à Propellet pour faire une proposition d'amendement à la loi rectificative du budget concernant l'exemption du propane de la CCE.

4.3 Organiser des actions de formation

En partenariat avec le **Cabinet METROL**, le CIBE a mis en œuvre quatre sessions de formation :

- deux sessions de deux journées chacune sur la thématique du **montage de projets de chaufferies au bois** et intitulées « ENERBOIS » ;
- deux formations complémentaires d'une journée visant à approfondir les **aspects techniques relatifs au dimensionnement thermique et à l'analyse de la rentabilité d'une installation bois-énergie** et intitulée « ENERBOIS + ».

Ces formations ont réuni plus de 100 stagiaires.

Formation ENERBOIS

Elle s'adresse aux professionnels souhaitant acquérir ou parfaire une connaissance méthodologique et pratique du montage de projets bois-énergie.



ENERBOIS est une occasion unique de faire le point sur les règles de l'art, depuis le montage économique, financier et juridique des projets, jusqu'à l'exploitation et la maintenance des installations.

A l'issue de chaque session, les participants sont capables d'appliquer une méthodologie d'étude et de développement d'un projet bois-énergie, notamment :

- Connaître les acteurs institutionnels, techniques, administratifs et financiers du secteur
- Connaître le contexte environnemental (Plans de protection de l'atmosphère...)
- Connaître la réglementation en vigueur (normes et procédures)
- Identifier les critères techniques de l'opération
- Analyser la faisabilité économique
- Identifier les financements mobilisables, Choisir et optimiser un mode de financement
- Organiser l'entretien et la maintenance, Choisir un contrat d'exploitation

La session de formation complémentaire « ENERBOIS + » a pour objectif d'approfondir les aspects techniques relatifs au dimensionnement thermique et à l'analyse de la rentabilité d'une installation bois-énergie.

En 2015, cette formation a réuni 16 participants.

Formation ENERBOIS +

Sous réserve d'avoir suivi au préalable l'intégralité du stage « ENERBOIS », ce module permet, notamment pour les bureaux d'ingénierie et assistants à maîtrise d'ouvrage, de prétendre à l'obtention de la qualification « RGE Etudes ».

Les points suivants y sont plus particulièrement abordés et détaillés :

- Quelles sont les étapes indispensables dans la démarche de dimensionnement d'une installation ?
- Comment mener à bien une étude des besoins lors du montage du projet ?
- Quelles sont les technologies existantes, répondant aux meilleures techniques disponibles ?
- Comment assurer l'adéquation combustible / chaudière ?
- Quels sont les équipements indispensables dans la chaufferie, pour répondre aux exigences réglementaires ?
- Quels sont les points de vigilance associés au silo de stockage (dimensionnement, type, autonomie...) ?
- Quels sont les technologies et principes techniques d'un réseau de chaleur et d'une sous-station ?

- Comment analyser la rentabilité d'une installation (coût global, comparatifs, évolution des prix...) ?
- Comment rédiger le dossier du projet de façon pédagogique ?
- Quels arguments et critères mettre en avant ? Comment convaincre le maître d'ouvrage ?

En 2015, cette formation a réuni 5 participants.

(Voir documents de présentation en annexe)

4.4 Conduire et s'associer pour le développement et la valorisation du bois-énergie

Manifestations / communication

Le CIBE a également organisé **15 événements ouverts à l'ensemble de la Filière** (cf. chapitre 3.1) :

- 8 journées techniques
- 4 sessions de formation
- 1 colloque annuel
- 2 réunions plénières

Le CIBE a également participé à une douzaine de manifestations extérieures abordant la question du bois-énergie – cf. agenda pour le détail.

- Les journées techniques



80 participants



42 participants




Photos © Bois Energie 15 et Méthanisation

CIBE

Journée technique

le mercredi 22 avril 2015
à SAINT-FLOUR (15)

BOIS Énergie

ADREME
Agence de Développement
de la Région de l'Est

Bois-énergie dans l'industrie
Etat de l'art et bonnes pratiques en matière de technologies, montage de projet et approvisionnement
Conférences (matin) & visite (après-midi)

27 participants




Photos © Bois Energie 15 et Méthanisation

CIBE

Journée technique

Le jeudi 23 avril 2015
à SAINT-FLOUR (15)

BOIS Énergie

ADREME
Agence de Développement
de la Région de l'Est

Bois énergie : la vente de chaleur en régie pour une collectivité
Projet de réseau de chaleur : montages juridiques, vente de chaleur, et exploitation
Conférences (matin) & visites (après-midi)

51 participants




Photos © Dijon Energie

CIBE

Journée technique

le vendredi 3 juillet 2015
à DIJON (21)

ADREME
Agence de Développement
de la Région de l'Est

Bois-énergie et chauffage urbain
Une opportunité pour la création, l'extension et l'interconnexion de réseaux
Conférences (matin) & visite (après-midi)

34 participants




CIBE

Journée technique

le mardi 6 octobre 2015
à JANZE (35)

BOIS Énergie BRETAGNE

Développement des réseaux de chaleur au bois
Optimisation du montage juridique
Délégation de la maîtrise d'ouvrage
Conférences (matin) & visite (après-midi)



65 participants




CIBE
Association des Industriels de la Biomasse

Après-midi technique
Mercredi 25 novembre 2015
aux Mureaux (78)

atee
Association Technique Energie Environnement

ADENE
Agence de l'Environnement et de la Prévention

AIRBUS
DEFENCE & SPACE

**Bois-énergie :
une opportunité pour l'industrie**
Conférences & visites Airbus Defence & Space
(installation biomasse / hall d'intégration d'Ariane)

32 participants




CIBE
Association des Industriels de la Biomasse

Journée technique
le mercredi 9 décembre 2015
à MONTPELLIER (34)

atee
Association Technique Energie Environnement

**Bois-énergie et cogénération
de petite puissance :
les atouts d'une filière prometteuse**
Conférences (matin) & visite (après-midi)

82 participants

- Les plénières

Le 9 juin : présentation des travaux, point sur la mise en œuvre de la Sortie de Statut de Déchets des emballages en bois et retours sur la saison de chauffe de chacune de nos commissions de travail :

- **COM RES-MOP** : Conséquences de l'affaissement du prix des combustibles fossiles et les conséquences sur les projets
- **COM APR** : Retour d'expérience du transport fluvial par la filière bois-énergie
- **COM ANI** : Montage de projets en 2014 à partir des retours des structures d'animation
- **COM REX** : Problématique de la valorisation des cendres dans le cadre de la réglementation combustion

Cette plénière a réuni 63 participants.

Le 10 décembre : réunion plénière sous forme de deux ateliers simultanés, en présence et avec intervention de l'ADEME et de l'OPQIBI :

- **Gestion des cendres** : intérêt technique et économique de la valorisation agronomique des cendres de combustion bois et encadrement réglementaire

Présentation des travaux de la commission REX

- Mise en place de la certification **qualification "Reconnu Garant de l'Environnement"** (RGE) : rappel sur l'implication et la mise en place de cette certification et échanges autour de mises en œuvre concrètes

Présentation des travaux de la commission RES/MOP

Cette plénière a réuni 51 participants.

Diffusion / Communication

En parallèle des journées techniques, ou conférences, le CIBE diffuse au travers de son colloque annuel, ses lettres d'informations (plus de 5 000 destinataires) et son site internet.

Il organise ou intervient lors de conférences (voir chapitre 3). Toutes les présentations dans le cadre de manifestation du CIBE sont accessibles sur le site internet.



- Colloque du CIBE

Le CIBE, avec le soutien de l'ADEME et du Bois International, et en partenariat avec l'ATEE, l'ARENE, BioEnergie International, Ecosoftec et SER-FBE, a organisé son 10^{ème} colloque « Energie Bois : Cap 2030 » le mardi 10 novembre 2015 à Paris. Il a réuni 142 personnes d'horizons variés.

Cette dixième édition du colloque du CIBE intervient dans un contexte politique favorable mais malheureusement économiquement difficile pour le développement du bois-énergie. Ce colloque est donc tombé à point pour :

- 1/ se rappeler des enseignements de sa forte évolution cependant non linéaire qu'il a eu ;
- 2/ identifier ensemble les défis à relever pour prendre à bras le corps les objectifs ambitieux.

Aussi a-t-il permis d'identifier au travers des interventions et des tables rondes, d'une part les facteurs de réussites des années passées et d'autre part les facteurs clés à venir présentés et débattus à partir des retours d'expériences des différents intervenants.

A cette occasion, **Bruno Lechevin, Président de l'ADEME** a rappelé que le bois énergie est un secteur essentiel de la LTE : énergie mature, renouvelable (l'occasion de rappeler que la forêt française est en croissance) et qu'elle peut contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique à quelques jours de l'ouverture de la COP 21. L'aide de l'ADEME se poursuivra sur l'aide à la performance technique économique et environnementale. Il a également félicité la filière qui peut être fière du chemin parcouru. L'ADEME s'appuiera sur elle compte tenu des objectifs ambitieux.

Bruno de Monclin, Président du CIBE a fait état d'une filière à maturité et l'intérêt de regarder dans le rétroviseur pour, sans parler de success story (même si c'en est une) mesurer le chemin parcouru. **Le CIBE a joué son rôle et a su à la fois rassembler les compétences, anticiper les problèmes, diffuser la formation et l'information au sein des territoires, pacifier les conflits potentiels dans la filière. Bravo aux visionnaires !** Beaucoup reste à faire, notamment le maintien de la compétitivité du bois, l'innovation technique et la mise en place de la contribution climat-énergie.

L'historique par **Serge Defaye, ancien Président du CIBE, co-gérant de Débat/BestEnergie** a rappelé le développement de la filière sous ses déclinaisons collective et industrielle depuis le début des années 80 étroitement dépendant **du prix directeur du baril de pétrole** qui détermine, directement ou indirectement, les prix des combustibles fossiles ; et **des politiques publiques de soutien** qui ne s'inscriront pas toujours, dans la continuité. Il a également fait un état des lieux de la filière aujourd'hui à partir du recensement des installations fait par le CIBE en mettant en avant les facteurs de développement au niveau régional.

Les objectifs de développement du bois énergie sont définis d'une part à moyen et long terme rappelé par **Rémi Chabrilat, Directeur Productions et Energies Durables ADEME**, dans le cadre de la

loi de transition énergétique ainsi que dans une vision globale et à long terme, dans la transition vers une économie d'emploi optimal des ressources.

Sylvie Alexandre, Déléguee interministérielle de la forêt et du bois, a mis en avant tous les enjeux d'adaptation et tous les leviers d'atténuation, permis par les différents usages du bois, dans la transition énergétique, climatique et environnementale.

Ces objectifs sont également en cohérence avec les scénarii plus prospectifs de Négawatt et Afterres 2050 en lien avec les usages énergétiques du bois à 2050 dont **Claire Ruscassie chargée de mission bois énergie SOLAGRO** a présenté les points clés.

La deuxième partie du colloque a permis au travers des 3 thématiques abordées de décliner les objectifs et les facteurs clés pour les atteindre.

Au niveau économique, l'analyse s'est faite sur une vision globale de l'évolution des coûts des chaufferies-bois depuis quelques années, par exemple au regard de l'effet d'échelle et des contraintes réglementaires ; et les autres points jouant sur la rentabilité économique d'une installation. Puis sur les marges et les outils permettant d'améliorer les performances économiques notamment par le suivi de la performance, les aides complémentaires d'accompagnement du fonds chaleur. Ceci afin de répondre aux attentes à la fois des collectivités et des industriels en situation d'énergies fossiles peu chères ? Cette partie a été animée par **Stéphane SIGNORET (Energie Plus)** pour partager les points de vues des différents acteurs d'un projet bois énergie : **Exploitant** Bertrand GUILLEMOT (Dalkia), **syndicat d'énergie** Guy HOURCABIE (FNCCR et SIEEEN), **Industriel** Gaël JOUANNE (Airbus Defence & Space), **bureau d'étude** Eddie CHINAL (KALICE), **Association de collectivités** Nicolas Garnier (AMORCE), **Commission du CIBE** Stéphane COUSIN.

Au niveau de la ressource : dans les 4 dernières années, la profession a réussi à mobiliser de 5 à 7 millions de tonnes de bois supplémentaires, challenge difficile mais relevé. En revanche, il reste des améliorations de qualité de combustible au delà des accusations trop systématiques envers lui. L'objectif dans les 15 prochaines années se base sur le même rythme or le plus facile est déjà fait, il va falloir trouver d'autres ressources. Les échanges animés par Mathieu Fleury (Biomasse Normandie/ Bois international) au travers des présentations a mis en avant les volumes de ressources complémentaires mobilisables et les recommandations d'usage : **Articulations des ressources** Rémi Grovel (FER), **Déchets bois et ressources forestières** Ludovic Guinard (FCBA), **Granulés** Matthieu CAMPARGUE (RAGT), **bois en fin de vie et Sortie de Statut de Déchet (SSD)** Nicolas DOUZAIN DIDIER (FNB/ECOBOIS), **fournisseur** Jimmy PENNEQUIN (Biocombustibles SA), **déchets verts** Jacques PROY (Néoen), **bois complémentaire** projet de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Dynamic bois » (CNPF), et intervenants.

Au niveau de la performance technique et environnementale, ont été abordées les marges de progrès techniques et donc environnementales déclinées en performances énergétiques (combustion, régulation) performances de récupération de la chaleur (échangeur nettoyage, échangeur supplémentaire) efficacité globale de la chaufferie. Enfin sur la partie environnementale, l'évolution des VLE à l'horizon 2018, sous deux axes l'un combustibles (fines et humidité) puis combustion et l'autre plus en aval avec le traitement et les filtres. Les échanges animés par **Frédéric Douard (Bioénergie International)** ont permis de partager les visions de : **Exploitant** Jean-Baptiste ANGBAULT (Coriance), **constructeur** Frédéric AUTRET (Weiss), **bureau d'étude** Gaetan Rémond

(Inddigo) et Jan de HOOG (Exoceth), **R&D** Christophe PASCUAL (Cofely/Cylergie), **transformateur** Mathieu PETIT (CBQ+), **Commission CIBE** Jean Pierre TACHET.

- Site internet du CIBE

Le site Internet www.cibe.fr comprend une partie accessible au grand public et une autre réservée aux adhérents.

Sur la partie grand public, sont disponibles :

- l'actualité du CIBE
- l'actualité du bois-énergie en général ;
- la présentation du CIBE, la liste de ses membres, la composition du Conseil d'administration et du Bureau, le bulletin d'adhésion ;
- la présentation des commissions ;
- les principaux travaux du CIBE (communications, actes de colloques, notes...) ;
- une page de liens vers les sites Internet des adhérents et des partenaires.

La partie réservée aux adhérents est accessible via un login et un mot de passe. Y sont disponibles les documents produits par les commissions du CIBE, des notes diverses produites par le CIBE, des études utiles...

- Lettres d'information et flash-Infos

La « Lettre du CIBE » comprend des brèves sur l'actualité du bois-énergie, fait le point sur l'avancement des travaux des commissions du CIBE, les actions menées par le CIBE... Elle est diffusée aux membres et partenaires du CIBE et plus généralement auprès de tous les acteurs intéressés par la filière bois-énergie.

Le « flash-Infos » comprend les mêmes informations hormis le point sur l'avancement des travaux des commissions du CIBE.

Trois lettres d'informations sont parues :

- Janvier 2015 : Lettre du CIBE n°20
- Avril 2015 : Lettre du CIBE n°21
- Septembre 2015 : Lettre du CIBE n°22

Deux flash-Infos sont parus :

- Novembre 2015 : Flash-Infos n°3
- Décembre 2015 : Flash-Infos n°4

- 2006-2015 : 10 années de mobilisation des professionnels du bois-énergie collectif et industriel

Ce document, réalisé et édité à l'occasion du 10^{ème} colloque annuel du CIBE « Energie Bois : CAP 2030 » de novembre 2015, recense des exemples de travaux phares effectués par l'ensemble des commissions du CIBE au cours de ses 10 années d'existence.

Une fiche-résumé présente pour chacune de ses commissions une sélection des travaux. Ce document, qui comprend également une présentation générale du CIBE, vise à mettre en valeur le mode de fonctionnement des commissions, l'activité de chacune d'entre elles et son aboutissement.

Ce document est disponible en téléchargement sur notre site internet : http://www.cibe.fr/travaux-cibe-travaux-phares-cibe_388_fr.html

Au sommaire :

Visions croisées sur le CIBE

Bruno de MONCLIN, Président du CIBE

Serge DEFAYE, Président d'honneur du CIBE

Le CIBE, une association technique au service de la filière

Repères

Missions et actions

Les commissions du CIBE, un outil unique et performant de mutualisation

Fonctionnement

Commissions

Commission APR : Approvisionnement des chaufferies et biocombustibles

Commission REX : Retour d'expériences de conception, construction et exploitation

Commission RES/MOP : État des lieux et promotion de la chaleur / Montage des projets aux plans administratif, financier et fiscal

Commission ANI : Animation bois-énergie

Exemples de travaux phares du CIBE Fiches-résumés

Commission APR :

- Plan d'approvisionnement et traçabilité des combustibles livrés en chaufferie bois
- Elaboration des outils de suivi des prix et indexation des combustibles
- Contrôle qualité et modes de facturation des combustibles livrés en chaufferie : bonnes pratiques d'approvisionnement
- Diagnostics régionaux sur la structuration de l'approvisionnement et évaluation des perspectives de mobilisation de la biomasse forestière

Commission REX :

- Chaudières bois à condensation :
 - o Intérêts et exigences d'une technologie émergente, vers haute performance énergétique
 - o Réduction des émissions d'oxydes d'azote issues de la combustion du bois en chaudière

Commission RES/MOP :

- Comparaison des différents systèmes de soutien à la production d'énergie à partir de biomasse
- Chaufferies collectives et réseaux de chaleur au bois : Sensibilité de la rentabilité d'un projet aux paramètres technico-économiques
- Points-clés relatifs au financement des installations bois-énergie
- Points sensibles d'un projet bois-énergie et maîtrise des risques qui y sont liés
- Chaufferies bois et réseaux de chaleur : obstacles juridiques, réglementaires ou fiscaux

Commission ANI :

- Valorisation du rôle de l'animateur bois-énergie
- Recensement des installations bois-énergie
- Retours d'expériences en termes de problématiques de livraison de combustibles bois

« (...) il y a dix ans, un groupe de passionnés s'est constitué, poussé par des objectifs tant économiques qu'environnementaux, a identifié ce gisement de valeur ajoutée et s'est attaqué à ce qui manquait le plus : un socle d'informations et un partage de savoir-faire. Là-dessus est venu se greffer le Fonds Chaleur, qui a pu donner, grâce au terreau ainsi constitué, sa pleine efficacité.



Beaucoup reste à faire. Le Bois-Energie est victime de son succès ; dans un premier temps, il a un peu déstabilisé le monde de la Forêt ; parallèlement, les Services de l'Etat n'ont pas observé son développement sans réagir pour l'encadrer. Aujourd'hui, nous arrivons à un palier de maturité qui donne une pleine légitimité à cette énergie renouvelable, qui, si elle n'existait pas, rendrait les objectifs ambitieux des gouvernements totalement illusoires. »

Bruno de MONCLIN

Revue de presse 2015

Divers membres du CIBE ont rédigé des articles parus dans la presse ou ont été cités dans des articles de presse.
(Voir tableau récapitulatif pages suivantes et extraits des articles en annexe)

Titre	Source	Date de publication	Numéro	Thématique
Fransylva : indispensable pour les forestiers 1 - Missions 2 - Le Bureau 3 - Mobilisation des intérêts 4 - L'environnement de Fransylva	Forêts de France	Janvier / Février 2015	580	Présentation de Fransylva, fédération des forestiers privés de France visant à la mise en valeur du rôle social, environnemental et économique des forestiers privés, ainsi qu'à la promotion de la certification et à l'harmonisation de la communication Citation de Bruno de MONCLIN
Bois d'emballage : premiers retours d'expérience positifs pour la sortie de statut de déchet	www.mat-environnement.com	02/01/2015		Retour d'expérience sur la SSD des bois d'emballage Citation de Jean-Pierre TACHET
L'animation, au cœur du développement du bois-énergie sur les territoires	www.bioenergie-promotion.fr	06/02/2015		Retour sur les Rencontres des animateurs bois-énergie de Tours organisées par le CIBE en novembre 2014
La filière se mobilise pour accompagner le dispositif SSD	Bois Mag	Mars 2015	144	Création d'ECO-BOIS par le consortium (Fedene, Federec, SER-FBE, Amorce, CIBE et FNB)
Deux journées techniques autour du "bois énergie"	La Montagne	22/04/2015		JT Réseaux et JT Industrie organisées par le CIBE à St-Flour les 22 et 23 avril 2015 : focus sur les utilisations du bois dans l'industrie
L'entreprise Bonilait fait feu de tout bois	La Montagne	24/04/2015		Visite de la chaufferie Bonilait à l'occasion de la JT Industrie de St-Flour du 22 avril 2015
Condensation des fumées sur les chaudières bois, état des lieux et perspectives	Valeur Energie Pays de la Loire	Printemps – Été 2015	7	Chaudières à condensation Article rédigé par Jean-Pierre TACHET

Titre	Source	Date de publication	Numéro	Thématique
10e colloque du CIBE	ADEME - lettre DIAGADEME	Juillet 2015	2	Agenda : Colloque 2015
JT Réseaux de Janzé du 6/10/2015	ademe.fr	Septembre 2015		Agenda : JT Réseaux de chaleur
JT Réseaux de Janzé du 6/10/2015	energies- renouvelables.org	Septembre 2015		Agenda : JT Réseaux de chaleur
L'animateur bois-énergie, maillon indispensable à la filière	Bioénergie International	Octobre / Novembre 2015	39	Mise en réseau des 129 structures d'animation BE identifiées par COM ANI Article rédigé par Elodie PAYEN
Le bois-énergie, opportunité pour l'industrie le 25 nov. 2015 chez AIRBUS aux Mureaux	bioenergie- promotion.fr	08/10/2015		Retour sur la JT Industrie organisée par le CIBE le 25 novembre 2015 Citation de Stéphane COUSIN
Biomasse, une filière dans l'attente	Energie Plus	15/10/2015	553	Ralentissement du développement de la filière dû à un affaissement continu du prix des énergies fossiles Citation de Bruno de MONCLIN
Chaufferie des Péjoces, pierre angulaire du réseau dijonnais	Energie Plus	15/10/2015	553	Mise en valeur du réseau de chaleur local dijonnais visité à l'occasion de la JT Réseaux du CIBE du 3 juillet 2015
Bien effectuer la mise en service et la réception de l'installation et assurer le transfert du constructeur / installateur vers l'exploitant	Energie Plus	15/10/2015	553	Mise en service d'une installation BE Reprise d'un article publié dans les CBE d'après les travaux de la COM REX du CIBE
Le bois, énergie du futur déjà à bout de souffle	LeMoniteur.fr	17/11/2015		Retour sur le Colloque annuel du CIBE de 2015
Paris / Colloque du CIBE : le bois-énergie à l'horizon 2030	LeBoisInternational.com	26/11/2015		Retour sur le Colloque annuel du CIBE de 2015
Filière au milieu du gué cherche ressources...	Entrepreneurs des Territoires Magazine	Décembre 2015	93	Retour sur le Colloque annuel du CIBE de 2015

4.5 Autres projets et travaux transversaux

ECO-BOIS



Proposition d'une offre de mise en œuvre pratique de la sortie du statut de déchet des emballages bois.

Estimant l'importance de l'enjeu et la nécessité d'une mise en œuvre très rapide du dispositif afin d'assurer la continuité de l'usage des broyats d'emballage en bois comme combustible, le CIBE, la FEDENE, la FEDEREC, la FNB et le SER-FBE ont décidé de poursuivre leur action afin d'assurer un accompagnement des professionnels concernés et faciliter les démarches à opérer et mesures à mettre en place dans le cadre de

l'association ECOBOIS. Un travail important a été réalisé pour mettre au point la palette de services nécessaires à la mise en œuvre harmonieuse et efficace du dispositif.

Outre les actions pour la structuration de l'offre, notamment pour les analyses, le CIBE a également mis en place :

Le CIBE a été et est en charge des actions suivantes :

- Réponse aux demandes d'informations
tél + Forum et FAQ
- Suivi des analyses
Administratifs (vérification, suivi, facturation)
Compilation
- Livraison des kits outils
Gestions des accès
Administratifs (vérification, suivi, facturation)
- Coordination des formations
(communication + lien avec les locaux)
- Suivi du journal des ventes
- Communication
15 envois mails dédiés + 5 reprises dans les lettres info ou flash info
10 conférences dont 4 événements CIBE

voir Agenda (chapitre 2.1) et la plaquette de l'offre ECO-BOIS en annexe

Appui au développement des projets industriels

Contexte et objectifs

Les objectifs d'utilisation du bois-énergie dans l'industrie sont importants mais les projets peinent à se réaliser. Pour faciliter leur développement, il convient de mieux connaître les installations bois-énergie existantes et de faire connaître le bois-énergie aux industriels.

Actions

1/ développer les outils et la communication à destination des industriels,
2/ développer des actions de sensibilisation et de communication définies dans un plan d'action à destination de l'industrie, d'une part au niveau national et d'autre part en appui d'acteurs locaux en région.

Cf. actions réalisées dans le cadre de la commission RES/MOP

RAPPORT D'ACTIVITE 2015

Annexes



Rapport d'activité 2015

Annexes

Table des matières

<u>Annexe 1</u> : Plaquette de présentation du CIBE	Page 5
<u>Annexe 2</u> : Répartition géographique des adhérents en 2015	Page 13
<u>Annexe 3</u> : Détails des réunions en 2015	Page 20
<u>Annexe 4</u> : Documents de présentation des formations « ENERBOIS » et « ENERBOIS + »	Page 23
<u>Annexe 5</u> : Revue de presse	Page 30
<u>Annexe 6</u> : Plaquette de l'offre ECO-BOIS	Page 41

ANNEXE 1

Plaque de présentation du CIBE



LE BOIS, L'ÉNERGIE DE NOS TERRITOIRES



Une commission pour chaque enjeu majeur de la filière



Appui aux filières d'approvisionnement des chaufferies bois.

Le CIBE établit des outils à partir de l'expertise et des retours des professionnels sur les conditions de mobilisation de la ressource bois, sa transformation, la caractérisation des combustibles et les indices de prix.



Appui aux porteurs de projets de chaufferies bois et réseaux de chaleur.

Dans l'habitat, le tertiaire ou l'industrie, le CIBE apporte son savoir-faire dans le dimensionnement, le montage, le développement et la promotion des projets. Par le recensement des modes de financement, l'analyse des taxes et instruments de marché et la typologie des projets, il aide à renforcer leur équilibre économique.



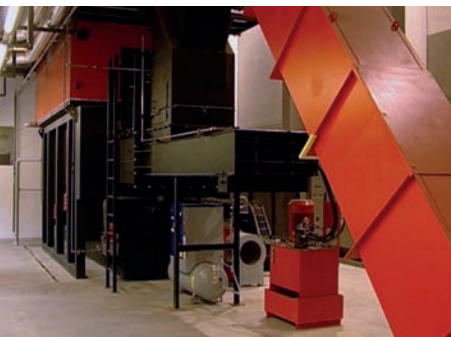
Appui à la définition des bonnes pratiques.

Par la collecte des retours d'expériences de conception, construction et exploitation des installations au bois, cette commission s'attache à favoriser la coopération entre les nombreux intervenants, à définir les règles de l'art et ainsi à accroître la performance de la filière. Elle accompagne également la recherche et la promotion des innovations.



Appui au réseau d'animation et de promotion du bois-énergie industriel et collectif.

Le CIBE coordonne le réseau d'animateurs bois-énergie afin de mutualiser les outils et bonnes pratiques de promotion de cette énergie. Ces échanges permettent aux structures d'animation, réparties sur l'ensemble du territoire, d'apporter une vision globale indispensable à un développement cohérent de la filière.



Coordination et promotion

Le CIBE, Comité Interprofessionnel du Bois-Energie, est né en 2006 avec la montée en puissance de l'utilisation industrielle et collective du bois-énergie. Il coordonne et accompagne les acteurs de cette filière, de la pépinière à la cendre, pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes et faibles puissances auprès des décideurs publics et privés.

Au plan national et sur la base de dossiers technico-économiques argumentés, le CIBE intervient auprès des institutions, des organisations professionnelles, des médias... et **au plan régional** en appui et à la demande des organismes et acteurs de terrain.

En synergie avec les acteurs de l'énergie et de la filière, le CIBE contribue au partage inédit des retours d'expériences de ses adhérents. Son action, tournée vers l'appui technique approfondi aux professionnels du bois-énergie collectif et industriel, est complémentaire à celle des syndicats, fédérations et autres associations non spécifiques au bois-énergie.

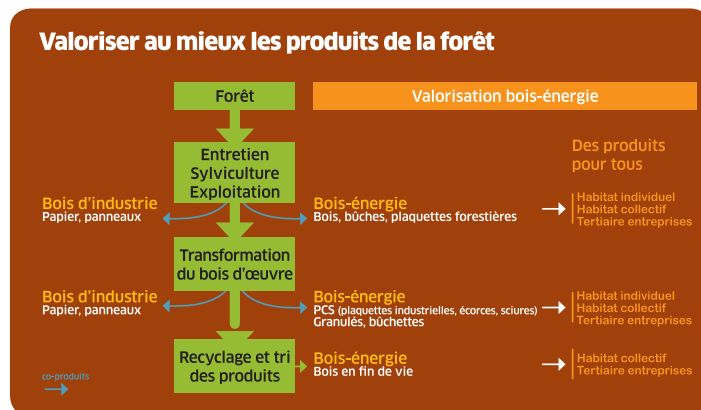
LE CIBE EST UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE qui regroupe près de 200 professionnels du bois-énergie, d'amont en aval de la filière, des plus petits aux plus grands, du local au national.

Il s'agit d'entreprises, de maîtres d'ouvrage (publics et privés) et d'organisations professionnelles dans la filière forêt-bois et le monde de l'énergie.

Un appui au service de la filière bois-énergie

Aujourd'hui, le CIBE est reconnu comme le référent sur les questionnements techniques, réglementaires, économiques et environnementaux du bois-énergie, mais aussi comme une entité nationale garante de l'intérêt collectif de son développement.

Lieux d'échanges et de consultation, connectés en permanence avec le terrain, ses travaux et analyses sont issus de retours d'expériences et d'expertises des professionnels engagés à ses côtés, réelle force du CIBE.



LES ADHÉRENTS SONT RÉPARTIS EN CINQ COLLÈGES :

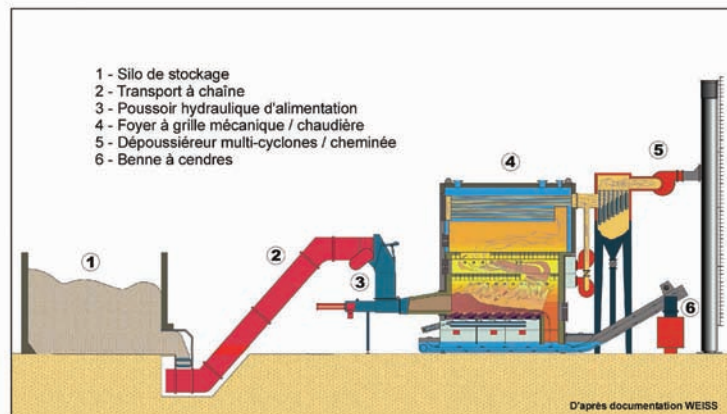
- 1 Propriété forestière et Ressource biomasse
- 2 Transformation en combustible
- 3 Animation territoriale de filière bois-énergie
- 4 Assistance à Maîtrise d'Ouvrage / Maîtrise d'œuvre / Recherche & Développement
- 5 Réalisation et Exploitation d'installations au bois



Les outils élaborés par le CIBE sont à la disposition de ses adhérents. Il a notamment fourni la classification simplifiée des combustibles bois déchiquetés et contribué à l'élaboration des nouvelles réglementations sur les installations de combustion ou à la consolidation des indices bois-énergie CEEB (Centre d'Etudes de l'Economie du Bois).

Il a également rédigé des notes techniques sur :

- la réduction des émissions particulaires et gazeuses,
- la condensation des fumées,
- la valorisation des cendres,
- les modes de financement,
- ainsi que des simulations économiques de la rentabilité des installations au bois.



UNE FILIÈRE CLÉ POUR L'AVENIR

Le rôle du bois-énergie est essentiel pour donner à la France les moyens de répondre à la stratégie énergétique européenne à l'horizon 2020.

L'objectif fixé par la France vise à ce que les énergies renouvelables représentent 23 % de la consommation finale d'énergie à l'échéance 2020.



Les atouts du CIBE

Le Comité se concentre sur le **seul bois-énergie et tout le bois-énergie**, sous toutes ses formes et pour tous les **usages collectifs et industriels**. Il aborde les aspects techniques, économiques, financiers et réglementaires auxquels est confrontée la filière.

Il fournit des **analyses et retours d'expériences sur des questions techniques pointues** utiles à la consolidation et au développement de l'activité des professionnels de la filière. Pour ceux qui participent régulièrement aux commissions, il offre une somme d'informations, en temps réel, qui permet à chacun de situer son activité au sein de la filière.

Le CIBE participe ainsi à la professionnalisation de la filière.

Plusieurs outils ont été construits également pour une diffusion aisée et pédagogique des principaux travaux :

- l'espace Adhérents du site internet où sont fournis les documents finalisés des commissions,
- les manifestations (colloque annuel, journées techniques, rencontres des animateurs bois-énergie et formations) où sont présentés les travaux-phares des commissions et pour lesquelles les adhérents bénéficient de tarifs préférentiels,
- la lettre d'informations qui identifie, tous les trimestres, les actualités dont celles du CIBE et les nouveaux documents produits et mis en ligne.

Comment adhérer ?

Le bulletin d'adhésion est téléchargeable sur notre site internet



ou fourni sur simple demande à
contact@cibe.fr
09 53 58 82 65

Nos actualités et travaux sur :
www.cibe.fr



3 rue Basfroi - 75011 PARIS



Soutenu par l'Ademe



ANNEXE 2
***Répartition géographique
des adhérents de 2015***





Comité Interprofessionnel du Bois-Energie

Membres de l'association 12 décembre 2015

Région	Département	Adhérent
Alsace	Bas-Rhin	
	Haut-Rhin	KWB France
Aquitaine	Dordogne	INTERBOIS PERIGORD
	Gironde	ALE de l'Agglomération bordelaise et de l'Aquitaine
		PYRAINE
		SIPHEM
	Landes	SNC LAVALIN Agence de BORDEAUX
Lot-et-Garonne		
Pyrénées-Atlantiques		
Auvergne	Allier	SDE 03
	Cantal	BOIS ENERGIE 15 & METHANISATION
	Haute-Loire	DP ENERGIE
		FORET ENERGIE RESSOURCES
Puy-de-Dôme	ADUHME COMPTE.R.	
Basse-Normandie	Calvados	BIOCOMBUSTIBLES SA
		BIOMASSE NORMANDIE
	Manche	CONSEIL REGIONAL de Basse-Normandie
Orne	FRANCE PELLETS	
Bourgogne	Côte-d'Or	
	Nièvre	DE.VA.EL. SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU MORVAN
	Saône-et-Loire	
	Yonne	

Région	Département	Adhérent
Bretagne	Côtes-d'Armor	SMITRED OUEST D'ARMOR
	Finistère	BOIS SERVICE SOTRAVAL SEML
	Ille-et-Vilaine	ABIBOIS AILE CUMA de l'Ouest
	Morbihan	BOIS ENERGIE BRETAGNE NASS & WIND BOIS ENERGIE
Centre	Cher	
	Eure-et-Loir	NOVABIOM
	Indre	BEIRENS
	Indre-et-Loire	2B ENERGIE SAS BIOMASSE ET DEVELOPPEMENT
	Loir-et-Cher	
	Loiret	ARBOCENTRE France BOIS REGIONS
Champagne-Ardenne	Ardennes	ALE ARDENNES TMB SYLVICULTURE
	Aube	
	Marne	
	Haute-Marne	CHAMBRE D'AGRICULTURE de la Haute-Marne
Corse	Corse-du-Sud	
	Haute-Corse	AM BOIS ENERGIE CORSE
Franche-Comté	Doubs	
	Jura	
	Haute-Saône	
	Territoire-de-Belfort	
Haute-Normandie	Eure	ALEC de l'Eure
	Seine-Maritime	CEDEN DEFIS RURAUX HAROPA
		UPM

Région	Département	Adhérent
Ile-de-France	Paris	AKUO BIOMASS
		ARENE
		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
		CALIA CONSEIL
		CNIEFEB
		CNPF
		COHERENCE INGENIERIE
		CPCU
		DALKIA France
		DAUCHEZ PAYET
		ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES
		E.ON
		EUROPEENNE DE BIOMASSE
		FCBA INSTITUT TECHNOLOGIQUE
		FEDENE
		FEDEREC PALETTES ET BOIS
		FEDERATION NATIONALE DU BOIS
		FLAME
	FNCCR	
	FNCOFOR	
	FORESTIERS PRIVES DE France	
FRANCE BOIS FORET		
KYOTHERM		
METROPOLE BIOMASS ENERGY		
METROL		
NEOEN		
SYNDICAT DES ENERGIES RENOUVELABLES		
SOCIETE FORESTIERE DE LA CDC		
Seine-et-Marne		
Yvelines	CLEANTEK TRADE TERRALYS SUEZ ENVIRONNEMENT	
Essonne		
Hauts-de-Seine	BOIS ENERGIE France COFELY EDF OPTIMAL SOLUTIONS ENERTHERM ENERTIME IDEX SITA RECYCLAGE SYMAG WEYA	
Seine-Saint-Denis	CORIANCE VEOLIA-Propreté France Recycling	
Val-de-Marne	ATEE FRANCE BOIS REGIONS	
Val-d'Oise		
Languedoc-Roussillon	Aude	
	Gard	CCI DE NIMES
	Hérault	
	Lozère	BIO ENERGIE LOZERE CCI DE LOZERE
	Pyrénées-Orientales	BOIS ENERGIE 66

Région	Département	Adhérent
Limousin	Corrèze	
	Creuse	
	Haute-Vienne	
Lorraine	Meurthe-et-Moselle	GIPEBLOR NOREMAT
	Meuse	
	Moselle	VIESSMANN France SAS
	Vosges	
Midi-Pyrénées	Ariège	
	Aveyron	AVEYRON ENERGIE BOIS
	Haute-Garonne	MIDI-PYRENEES BOIS OCCITANIA BIO COMBUSTIBLES SOLAGRO
	Gers	
	Lot	QUERCY ENERGIES SYDED DU LOT
	Hautes-Pyrénées	
	Tarn	DEBAT RAGT ENERGIE TRIFYL
Tarn-et-Garonne		
Nord-Pas-de-Calais	Nord	BOIS NEGOCE ENERGIE CONSEIL REGIONAL du Nord-Pas de Calais FURNES CONSULT PNR DE L'Avesnois VALDEC
	Pas-de-Calais	ENERG ETHIC COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 7 VALLEES RAMERY ENVIRONNEMENT SEDE ENVIRONNEMENT
Pays-de-la-Loire	Loire-Atlantique	ATLANBOIS CIVAM Pays de la Loire ECOSYS GRANDJOUAN SACO - VEOLIA CENTRE OUEST
	Maine-et-Loire	DUPUY-BOIS-ENERGIE EDEL
	Mayenne	FAGUS ENERGIE
	Sarthe	
	Vendée	
Picardie	Aisne	ATELIER AGRICULTURE AVESNOIS THIERACHE
	Oise	BI-VERT PLATE FORME BRETEUIL
	Somme	CONSEIL REGIONAL de Picardie NORD PICARDIE BOIS RECYCLAGE BOIS ENERGIE
Poitou-Charentes	Charente	
	Charente-Maritime	
	Deux-Sèvres	CRER Poitou-Charentes FORET LOGISTIQUE CONSEIL
	Vienne	AREC Poitou-Charentes METAL FER ENVIRONNEMENT

Région	Département	Adhérent	
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence		
	Hautes-Alpes		
	Alpes-Maritimes		
	Bouches-du-Rhône		
	Var	EGA	
	Vaucluse	RBM	
Rhône-Alpes	Ain	APRORES HELIANTHE	
	Ardèche	HARGASSNER	
	Drôme	FIBOIS Ardèche Drôme	
	Haute-Savoie	POLE EXCELLENCE BOIS Pays de Savoie	
	Isère	AGEDEN KAIROS INGENIERIE	
	Loire	SIEL 42	
	Rhône	AMORCE COGEBIO FIBRA GIRUS INPAL ENERGIE MAURICE BOISSON CONSULTANT RHONALPENERGIE ENVIRONNEMENT	
	Savoie	ASDER GR2E INDDIGO KALICE PROPELLET France SAVOIE PAN WEISS France	
	DOM - TOM	Guadeloupe	
		Guyane	
		La Réunion	COPOBOIS
Martinique			
Mayotte			
A l'étranger	Allemagne	EIFER	
	Autriche	SCHEUCH SARL	
	Belgique	VYNCKE N.V.	
	Finlande	CONDENS HEAT RECOVERY OY	
	Portugal	ADVANCED CYCLONE SYSTEMS	



ANNEXE 3

Détails des réunions 2015



Détails des réunions en 2015

- 2/02 : Réunion de concertation Parlement Energie (CF)
- 11/02 : RGE – Comité n°5 OPQIBI (SC)
- 17/02 : GT3 PNFB (CF)
- 18/02 : CSF (CF)
- 25/02 : Copil évaluation R&D ADEME (CF)
- 25/02 : Electricité ENR - Réunion concertation Ministère (BdM)

- 2/03 : Réunion AMI biomasse ADEME (CF, BdM)
- 9/03 : Suivi de la programmation pluriannuelle de l'Energie (BdM)
- 10/03 : Réunion observatoire (EP)
- 12/03 : Formation membre comité qualif OPQIBI (SC)
- 25/03 : Electricité ENR - Réunion concertation Ministère au MEDDE (SC)
- 25/03 : Enquête SNCU - Comité des utilisateurs au MEDDE (SC)
- 27/03 : Stratégie bas carbone(CF)
- 31/03 : CDC - club Carbone (CF)

- 10/04 : CA FBE (CF)
- 16/04 : PPE - Ind, agriEnergie (BdM)
- 20/04 : MEDDE – Complément rémunération élec ENR
- 24/04 : AG PEB – (EC)

- 4/05 : PPE – complément rémunération (BdM)
- 7/05 : Réunion de concertation fonds chaleur ADEME (SC, CF)
- 12/05 : Commission utilisateur CEEB + dépouillement CEEB (CF)
- 13/05 : Atelier complément rémunération (BdM)
- 20/05 : GT3 PNFB (CF) – consultation
- 21/05 : RDV DGEC pour cogénération biomasse (BdM, SC)
- 21/05 : Observatoire Economique de FBF (CF)


- 2/06 : Audience Assemblée nationale (CF)
- 3/06 : CA + AG FBF (CF)
- 15/06 : Atelier complément rémunération – MEDDE (SC)
- 18/06 : AG Forestiers Privés de France (BdM)
- 22/06 : Webconf FLAME (EP)
- 24/06 : Réunion de concertation AMI ADEME (CF)
- 24/06 : AG ATEE – (BdM)

1/07 : GT3 PNFB – consultation (CF)
8/07 : Réunion de concertation ADEME Densification & densification (CF)
9/07 : Réunion de concertation Fonds chaleur – financement
9/07 : Conseil éditorial Observer' (CF)

16/09 : RGE - Réunion CIBE / OPQIBI / ADEME (CF)
17/09 : RDV ONF sur les cendres (CF, JPT)
22/09 : Réunion CSF (CF)
28/09 : PREPA - consultation – (BdM)
28/09 : RDV DGEC sur les cendres (CF, JPT, BdM)
29/09 : Marché à terme Propellet (CF)
30/09 : CA FBF (BdM)
30/09 : RGE - Comité qualification 5 OPQIBI (SC)

7/10 : Réunion de concertation sur la bioéconomie MAP (CF)
12/10 : Réunion de concertation ADEME réseaux et industrie (CF)
14/10 : Séance publique académie d'agriculture – (BdM)
3/11 : Atelier « Optimisation de la biomasse »
 atelier co-animé par BdM au Forum franco-qubécois bois & forêt à Paris
3/11 : RGE – Comité 5 OPQIBI (SC)
4/11 : ISF – ingénieur (BdM)
5/11 : Colloque forêt - FBF/FBIE COP 21 (BdM)
13/11 : Forum Forêt privée – (BdM)
16/11 : JT ATEE - Cogé BIOMASSE (BdM)
17/11 : Réunion cendres DGEC/DGPER/S.ALEX

1/12 : Intervention CF au C3biom
2/12 : RGE - Comité n°5 OPQIBI (SC)
7/12 : Réunion GT7 du CSF (CF)
4/12 : AG FBE durabilité – (BdM)
11/12 : AG FNB (BdM)
16/12 : Etude Ressources par le FCBA (CF, JPT)



ANNEXE 4
Documents de présentation
des formations
« ENERBOIS » et « ENERBOIS + »



Stage ENERBOIS

Formation professionnelle
sur les règles de l'art du montage
de projets bois-énergie

Organisé en partenariat par :

Sessions 2015 à Paris :
16 et 17 Juin
15 et 16 Décembre



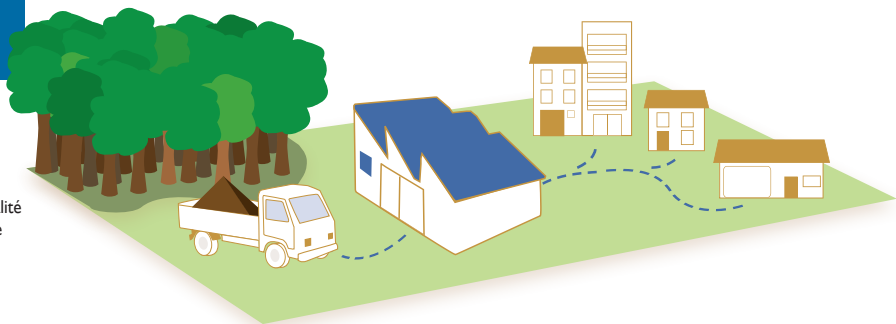
Méthodologie de montage de chaufferies bois-énergie en France et analyse globale des projets

Avec des experts de :

Biomasse Normandie
CALIA CONSEIL
CDC
CEDEN
CIBE
COFELY (1)
CORIANCE (1)
DALKIA (1)
DEBAT
INDDIGO (2)
KAIROS Ing. (2)
NATIXIS Lease
SER

- Quelle place pour le bois-énergie dans le mix énergétique ?
- Qui sont les acteurs incontournables du secteur bois-énergie ?
- Quelle est la réglementation en vigueur ?
- Quelles sont les bonnes pratiques du montage de projets ?
- Que doit contenir l'étude de faisabilité ?
- Comment est évaluée la rentabilité économique ?
- Quels sont les critères de bancabilité d'un projet ?
- Comment optimiser le montage financier ?
- Comment gérer les aspects juridiques et contractuels ?
- Comment organiser l'entretien et la maintenance ?
- Quels sont les points-clefs de l'approvisionnement ?
- Quels sont les facteurs d'acceptabilité d'un projet ?

(1) (2) En alternance



Ce stage de formation
répond aux exigences de qualité
de l'agrément Format'eree



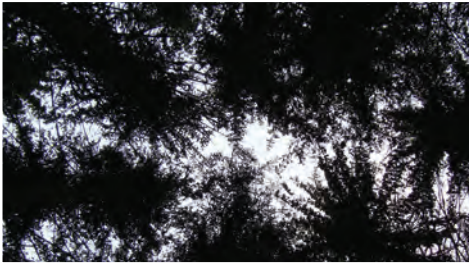
Contexte

Le développement des énergies renouvelables est l'un des leviers les plus efficaces pour lutter contre le changement climatique. La France s'est donc fixé l'objectif d'atteindre 23 % d'EnR dans la consommation finale d'énergie en 2020. Le projet de loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte porte cet objectif à 32 % à l'horizon 2030.

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) doit fixer tous les 5 ans des objectifs « filière par filière ». Cette PPE comportera notamment un plan stratégique national de développement de la chaleur renouvelable avec, entre autres, le but de multiplier par cinq sa contribution aux réseaux de chaleur à l'horizon 2030.

Ces objectifs ambitieux reposent en grande partie sur la biomasse issue de la forêt et nécessitent d'en développer l'exploitation, tout en garantissant une gestion durable des massifs.

Pour répondre aux enjeux, la filière bois-énergie doit, d'une part, s'organiser du côté de l'exploitation de la ressource et des circuits d'approvisionnement, d'autre part, **mettre en œuvre les bonnes pratiques du montage de projets**, et optimiser les modes de valorisation de la chaleur.



Ils viennent à ENERBOIS

Chargés de mission Énergie-Climat de Communautés d'agglomérations, Chargés de mission bois-énergie de groupements de Communes Forestières, Chargés de mission bois-énergie de Pôles Excellence Bois Départementaux, Animateurs Plan bois-énergie d'Espaces Info Énergie Départementaux, Conseiller en Énergie Partagé d'une ALE, Ingénieurs Énergie de DREAL, Directeurs du Développement d'opérateurs Énergies et Services, Responsables de Services Énergie de Syndicats Départementaux d'Énergie, Ingénieurs d'études énergétiques de BET, banquiers, architectes, urbanistes, juristes, élus de collectivités, Responsables de financements EnR à la Caisse des Dépôts et Consignations, au Crédit coopératif, en agences de banques de réseau...



Objectifs pédagogiques

Cette formation est organisée en partenariat par le CIBE, Comité Interprofessionnel du Bois-Énergie, et METROL, organisateur de formations et colloques sur les énergies renouvelables depuis 1984. La session s'adresse aux professionnels souhaitant acquérir ou parfaire une connaissance méthodologique et pratique du montage de projets bois-énergie. **ENERBOIS est une occasion unique de faire le point sur les règles de l'art, depuis le montage économique, financier et juridique des projets, jusqu'à l'exploitation et la maintenance des installations.**

À l'issue de la session, les participants seront capables d'appliquer une méthodologie d'étude et de développement d'un projet bois-énergie. Grâce aux acquis de la session, ils seront notamment capables de :

- Connaître **les acteurs** institutionnels, techniques, administratifs et financiers du secteur
- Connaître **le contexte environnemental** (Plans de protection de l'atmosphère...)
- Connaître **la réglementation en vigueur** (normes et procédures)
- Identifier **les critères techniques** de l'opération
- Analyser **la faisabilité économique**
- Identifier **les financements mobilisables**, Choisir et **optimiser** un mode de financement
- Organiser **l'entretien et la maintenance**, Choisir un **contrat d'exploitation**

Public concerné

Ce stage s'adresse à **tout acteur technique, administratif, juridique ou financier impliqué dans le montage, le suivi, la gestion ou l'évaluation de projets bois-énergie** : maîtres d'ouvrage, assistants à maîtrise d'ouvrage, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, prescripteurs, bailleurs, représentants des collectivités locales, ingénieurs ou techniciens chargés de la construction, l'exploitation, l'entretien ou la maintenance de chaufferies bois-énergie, banquiers, assureurs, et tout acteur souhaitant compléter une expérience professionnelle dans le montage de projets bois-énergie.

Effectif

Compte tenu du grand nombre de thèmes à traiter, de la densité du programme, et afin de garantir une qualité optimale des échanges, **l'effectif est limité à 17 participants maximum par session.**

Programme

1 • Contexte et cadre législatif • Pré-étude

- Cadre institutionnel de la filière et aides financières mobilisables (Fonds Chaleur, CEE...).
- Eléments de contexte de la filière bois-énergie : acteurs, enjeux, stratégies, perspectives.
- Typologie de projet, objectif et rôle des acteurs.
- Point de départ possible d'un projet bois-énergie : la note d'opportunité, ou pré-étude de faisabilité.
- Rôle de l'animateur bois-énergie dans l'initiation et l'accompagnement d'un projet.
- Démarrage concret d'un projet bois-énergie : l'étude de faisabilité technico-économique.

2 • Montage technique et économique

- Approvisionnement en combustible : contrats, indexation, volume, qualité, contrôle.
- Présentation de méthodes d'analyse économique des projets bois-énergie.
- Gestion de l'exploitation d'un réseau de chaleur : marchés privés, marchés publics (DSP...).
- Aspects contractuels et juridiques de la vente de chaleur.
- Impact environnemental et aspects réglementaires : PC, ICPE, émissions, cendres.

3 • Montage juridique et financier

- Montage financier d'un projet et mobilisation des investissements : caractéristiques, contraintes, critères et modalités de l'apport en fonds propres et de la dette bancaire.
- Analyse des grands postes financiers et de la rentabilité économique d'un projet.
- Point de vue du banquier et étude de cas : mobilisation de financements pour les projets bois-énergie, méthodologie du montage financier, analyse du risque, choix et optimisation du type de financement.

4 • Réalisation, exploitation, suivi et gestion

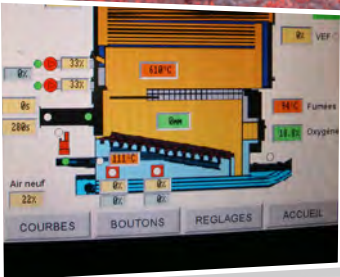
- Maîtrise d'œuvre et chantier : réalisation concrète du projet sur site.
- Témoignage d'un exploitant : contrats liés au projet (logistique d'approvisionnement, exploitation, entretien/maintenance, assurance...)
- Retours d'expérience sur l'exploitation et la gestion quotidienne d'un projet : méthodes et outils pratiques de suivi du fonctionnement, de la facturation, des approvisionnements.

Méthode et moyens

Le stage dure 2 jours consécutifs, soit 15 heures de formation (complétées par 2 déjeuners-débats).

- Le programme est structuré autour **d'interventions d'acteurs institutionnels et de professionnels** du bois-énergie. Les **déjeuners-débats** sont l'occasion de rencontrer des acteurs et experts du secteur. Le choix des intervenants et la validation des contenus sont assurés conjointement par le CIBE et METROL.
- L'organisation, la coordination et l'animation sont réalisées par METROL, présent sur toute la durée du stage. Une large place est faite aux **contacts et échanges avec les professionnels du secteur** bois-énergie : CIBE, porteurs de projets, bureaux d'études, experts juridiques, bancaires et financiers, etc.
- Un **classeur regroupant tous les documents pédagogiques** de la session est remis le premier jour. Il est complété en fin de session par une **clef USB** contenant les versions électroniques des supports présentés, les documents de référence de la filière, ainsi qu'une base de données de plus de 300 documents sur les énergies renouvelables et la Maîtrise de l'Energie.

Une attestation de stage et une copie de la feuille d'émargement sont délivrées par METROL à l'issue de la formation.



Une journée complémentaire «ENERBOIS+» propose un approfondissement technique sur le dimensionnement thermique, ainsi que sur la rentabilité globale d'un projet.

Plus d'information et programme détaillé disponibles sur demande auprès de METROL.

Inscription

Les droits d'inscription à la session **ENERBOIS** sont fixés à **1060 euros Hors Taxes par personne** (TVA à 20 %), soit 1272 euros TTC, incluant la participation aux 2 journées de formation, les documents pédagogiques et les supports d'intervention (classeur ENERBOIS et clef USB), les déjeuners et les pauses-café.

Cette session est éligible dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Localisation du stage

Le stage se déroule à Paris, dans les locaux de METROL (15^{ème}), ou à la Maison de l'Amérique Latine (7^{ème}), ou à la Maison des Polytechniciens (7^{ème}). L'adresse exacte du lieu de formation retenu sera indiquée dans le courrier de convocation au stage.

Une liste d'hôtels de différentes catégories, situés à proximité du lieu de formation, ainsi qu'un plan d'accès, seront expédiés avec la convocation.

ENERBOIS +

Organisé en partenariat par le CIBE et METROL, cette journée de formation complémentaire a pour objectif d'**approfondir les aspects techniques relatifs au dimensionnement thermique et à l'analyse de la rentabilité d'une installation bois-énergie**. Le programme complète celui du stage ENERBOIS, afin que l'ensemble du cursus de 3 jours soit **conforme au cahier des charges de la qualification "RGE études"**.

Sous réserve d'avoir suivi au préalable l'intégralité du stage ENERBOIS, ce module permet de répondre aux **critères de formation qui conditionnent l'obtention de la qualification "RGE Etudes"**.



CIBE

METROL

Conditions générales

Téléchargez sur notre site www.metrol.fr un bulletin d'inscription, ou demandez-le par e-mail. Une fois complété, retournez-le à METROL accompagné de quelques lignes résumant votre parcours ou projet professionnel, et joignez une photo d'identité (réalisation d'un trombinoscope des participants pour faciliter les contacts). Dès réception de ces documents - et dans la limite des places disponibles - nous vous réserverons une place. Environ un mois avant la session, nous vous ferons parvenir une convention de formation professionnelle accompagnée d'une facture. Le règlement des droits d'inscription doit être effectué avant le début de la session.

Les administrations et les établissements publics doivent joindre un bon de commande complété et signé par l'autorité compétente.

Tout désistement doit être formulé par écrit à METROL. Si celui-ci intervenait **moins de 15 jours** avant le début de la session, un **montant forfaitaire de 30 %** des coûts pédagogiques resterait dû, soit 318 euros Hors Taxes. Ce montant est porté à **100 % des droits** pour une annulation intervenant **moins de 5 jours** ouvrables avant le début de la session. Toute session commencée est due dans son intégralité. Les remplacements de participants doivent être signalés par écrit au moins 3 jours ouvrables avant le début de la session, et accompagnés d'un nouveau bulletin d'inscription complété.

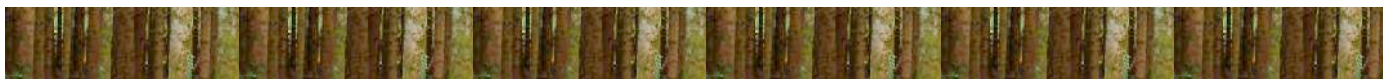
Si, malgré leurs efforts, des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent, les organisateurs se réservent le droit de modifier la date, le lieu ou le contenu du programme de la session.

Contacts

Pour obtenir de plus amples informations sur cette session, n'hésitez pas à nous téléphoner au **01 40 45 33 40** ou à nous contacter par e-mail :

Philippe ROCHER : philippe.rocher@metrol.fr

Cécile FOISSAC : cecile.foissac@metrol.fr



Journée complémentaire « ENERBOIS+ »
Approfondissement technique sur le dimensionnement thermique et l'analyse de la rentabilité globale d'une installation bois-énergie.

Sous réserve d'avoir suivi au préalable les 2 journées du stage ENERBOIS, ce module permet de répondre aux critères de formation de la qualification "RGE études"



Afin de pouvoir atteindre les objectifs fixés en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de consommations d'énergie dans le secteur du bâtiment, les maîtres d'ouvrages, aménageurs et donneurs d'ordres font appel à des **prestations intellectuelles de plus en plus précises et complètes**,. Ils ont également besoin d'être accompagnés au moment de la mise en service, puis au cours de l'exploitation des installations valorisant les sources d'énergies renouvelables.

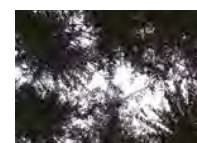
Par ailleurs, à compter du 1er janvier 2015, l'ADEME conditionnera l'attribution de ses aides relatives à l'efficacité énergétique des bâtiments et aux EnR. En application du **principe d'éco-conditionnalité**, l'agence apportera désormais un soutien financier **uniquement aux maîtres d'ouvrage ayant fait appel à des prestataires titulaires du signe de qualité « RGE »**, Reconnu Garant de l'Environnement.

Organisé en partenariat par le CIBE et METROL, cette journée de formation complémentaire a pour objectif d'approfondir **les aspects techniques relatifs au dimensionnement thermique et à l'analyse de la rentabilité d'une installation bois-énergie**. Le programme complète celui du stage ENERBOIS, afin que l'ensemble du cursus de 3 jours soit conforme au cahier des charges de la qualification "RGE études".

Sous réserve **d'avoir suivi au préalable l'intégralité du stage ENERBOIS** (2 jours de formation sur les règles de l'art du montage de projets bois-énergie), ce module permet, notamment pour les bureaux d'ingénierie et assistants à maîtrise d'ouvrage, de prétendre à **l'obtention de la qualification « RGE Etudes »**.

Les points suivants seront plus particulièrement abordés et détaillés :

- Quelles sont les **étapes indispensables** dans la démarche de **dimensionnement** d'une installation ?
- Comment mener à bien une **étude des besoins** lors du montage du projet ?
- Quelles sont les **technologies existantes**, répondant aux **meilleures techniques disponibles** ?
- Comment assurer **l'adéquation combustible / chaudière** ?
- Quels sont les **équipements** indispensables dans la **chaufferie**, pour répondre aux **exigences réglementaires** ?
- Quels sont les **points de vigilance** associés au **silo de stockage** (dimensionnement, type, autonomie...)?
- Quels sont les **technologies et principes techniques** d'un **réseau de chaleur** et d'une **sous-station** ?
- Comment **analyser la rentabilité** d'une installation (coût global, comparatifs, évolution des prix...)?
- Comment **rédiger le dossier du projet** de façon pédagogique ?
- Quels arguments et critères mettre en avant ? Comment **convaincre** le maître d'ouvrage ?



Programme de la journée de formation

9h00 – 9h45	Analyse multicritère des attentes du maître d'ouvrage : méthodologie de définition du projet, check-list des questions de fond, analyse des éléments de contexte.
9h45 – 10h30	Bilan de l'existant et étude des besoins : inventaire et nature des bâtiments, installations techniques (chauffage, ECS, etc.), historique des consommations, périmètre du réseau de chaleur, optimisation du choix des bâtiments à raccorder. Dimensionnement du projet : courbe monotone d'appel de puissance, solution bois avec appoint, solution tout bois, fractionnement de la puissance... Etude thermique du projet : énergie livrée, densité thermique, énergie produite, taux de couverture par énergie renouvelable, rendement, énergie consommée, ratios et ordres de grandeur.
10h45 – 11h45	Technologies spécifiques au bois-énergie mises en œuvre pour le projet : adéquation ressource/système, combustibles acceptables, techniques de convoyage, dessilage, transfert, convoyage, alimentation du foyer. Technologies liées à la combustion : chaudière, foyer, échangeur, équipements connexes, régulation. Systèmes de traitement des rejets : décendrage, dépolluierage, traitement des fumées, filtration.
11h45 – 12h45	Autres équipements de la chaufferie : appoint secours, évacuation des fumées, schémas de principe hydraulique, régulation, télégestion. Aspects génie civil : bâtiment de la chaufferie, bâtiment de stockage, dimensionnement et implantation du silo, accès, autonomie, etc. Réseau de chaleur et tuyauterie : technologies, matériaux, niveaux d'isolation, tracé optimal. Sous-station : principes techniques, équipements : échangeur, bouteille, comptage d'énergie, régulation.
13h00 – 14h30	Déjeuner-débat sur les aspects juridiques et la relation contractuelle entre les acteurs.
14h45 – 16h45	Approche économique et financière : solution de référence et méthode de calcul en coût global, comparaison avec la solution biomasse. Investissements, financement, ratios, ordres de grandeurs. Coût d'exploitation : principe du CEP. Décomposition par postes : achat d'énergie (P1), consommations électriques (P'1), entretien courant et maintenance (P2), gros entretien et renouvellement (P3), amortissement et financement (P4). Vente de la chaleur : tarification, bilans comparatifs, évolution des prix. Calculs économiques et études de cas.
17h00 – 18h00	Rédaction du projet : éléments de consolidation de la proposition au maître d'ouvrage, aspects environnementaux, arguments et critères de sensibilisation des acteurs du projet, FAQ...



Le stage se déroule à Paris 15ème, dans les locaux de METROL. Compte tenu de la densité du programme, et afin de garantir une qualité optimale des échanges, **l'effectif est limité à 12 participants par session**. Pour vous inscrire, téléchargez sur notre site www.metrol.fr un bulletin d'inscription, ou demandez-le nous par e-mail. Une fois complété, retournez-le à METROL en précisant les dates auxquelles vous avez suivi le stage ENERBOIS de 2 jours. Les droits d'inscription au module de formation ENERBOIS+ sont fixés à **490 € HT (588 € TTC)**, comprenant : la participation au stage, le déjeuner-débat, la pause-café, ainsi que les supports pédagogiques (classeur et clef USB). Cette session est éligible dans le cadre de la formation professionnelle continue.



ANNEXE 5

Revue de presse



REVUE DE PRESSE – Extraits

FORÊTS DE FRANCE - janvier/février 2015 ■ dossier ► Fransylva, indispensable pour les forestiers



■ dossier ► Fransylva, indispensable pour les forestiers

dossier

► **Fransylva**
Indispensable pour les forestiers ◀

► **Les alliances et les échanges avec l'environnement de Fransylva constituent un pilier essentiel de la stratégie d'influence au service des propriétaires forestiers** ◀

► Fransylva, une fédération de services aux forestiers, est porteuse assurée des besoins des propriétaires forestiers. Elle assure la représentation des intérêts des forestiers, les actions de Fransylva, les actions de Fransylva, les actions de Fransylva, les actions de Fransylva.

14
15

16
17

18
19

20
21

22
23

24
25

26
27

28
29

30
31

32
33

34
35

36
37

38
39

40
41

42
43

44
45

46
47

48
49

50
51

52
53

54
55

56
57

58
59

60
61

62
63

64
65

66
67

68
69

70
71

72
73

74
75

76
77

78
79

80
81

82
83

84
85

86
87

88
89

90
91

92
93

94
95

96
97

98
99

100
101

102
103

104
105

106
107

108
109

110
111

112
113

114
115

116
117

118
119

120
121

122
123

124
125

126
127

128
129

130
131

132
133

134
135

136
137

138
139

140
141

142
143

144
145

146
147

148
149

150
151

152
153

154
155

156
157

158
159

160
161

162
163

164
165

166
167

168
169

170
171

172
173

174
175

176
177

178
179

180
181

182
183

184
185

186
187

188
189

190
191

192
193

194
195

196
197

198
199

200
201

202
203

204
205

206
207

208
209

210
211

212
213

214
215

216
217

218
219

220
221

222
223

224
225

226
227

228
229

230
231

232
233

234
235

236
237

238
239

240
241

242
243

244
245

246
247

248
249

250
251

252
253

254
255

256
257

258
259

260
261

262
263

264
265

266
267

268
269

270
271

272
273

274
275

276
277

278
279

280
281

282
283

284
285

286
287

288
289

290
291

292
293

294
295

296
297

298
299

300
301

302
303

304
305

306
307

308
309

310
311

312
313

314
315

316
317

318
319

320
321

322
323

324
325

326
327

328
329

330
331

332
333

334
335

336
337

338
339

340
341

342
343

344
345

346
347

348
349

350
351

352
353

354
355

356
357

358
359

360
361

362
363

364
365

366
367

368
369

370
371

372
373

374
375

376
377

378
379

380
381

382
383

384
385

386
387

388
389

390
391

392
393

394
395

396
397

398
399

400
401

402
403

404
405

406
407

408
409

410
411

412
413

414
415

416
417

418
419

420
421

422
423

424
425

426
427

428
429

430
431

432
433

434
435

436
437

438
439

440
441

442
443

444
445

446
447

448
449

450
451

452
453

454
455

456
457

458
459

460
461

462
463

464
465

466
467

468
469

470
471

472
473

474
475

476
477

478
479

480
481

482
483

484
485

486
487

488
489

490
491

492
493

494
495

496
497

498
499

500
501

502
503

504
505

506
507

508
509

510
511

512
513

514
515

516
517

518
519

520
521

522
523

524
525

526
527

528
529

530
531

532
533

534
535

536
537

538
539

540
541

542
543

544
545

546
547

548
549

550
551

552
553

554
555

556
557

558
559

560
561

562
563

564
565

566
567

568
569

570
571

572
573

574
575

576
577

578
579

580
581

582
583

584
585

586
587

588
589

590
591

592
593

594
595

596
597

598
599

600
601

602
603

604
605

606
607

608
609

610
611

612
613

614
615

616
617

618
619

620
621

622
623

624
625

626
627

628
629

630
631

632
633

634
635

636
637

638
639

640
641

642
643

644
645

646
647

648
649

650
651

652
653

654
655

656
657

658
659

660
661

662
663

664
665

666
667

668
669

670
671

672
673

674
675

676
677

678
679

680
681

682
683

684
685

686
687

688
689

690
691

692
693

694
695

696
697

698
699

699
700

La présence des administrateurs au sein de chacune de ces organisations assure la représentation des intérêts des forestiers privés et garantit une action de Fransylva sur tous les fronts.

► **N'oublions pas que Fransylva constitue le seul réseau de défense des intérêts des forestiers** ◀

CIBE

[Comité interprofessionnel du bois énergie]

► **Faire le lien entre la ressource et le débouché bois énergie**

« Compte tenu des enjeux gouvernementaux, avec le bois énergie, nous basculons d'un enjeu social à un enjeu industriel », explique Bruno de Monclin, président du Comité interprofessionnel du bois énergie et administrateur départemental de Fransylva. Le CIBE est une association interprofessionnelle qui coordonne et accompagne les acteurs de la filière bois énergie dans le domaine collectif et industriel. Le bois énergie constitue souvent une source d'inquiétude à l'amont de la filière. Il est essentiel de pouvoir dialoguer et échanger sur ces sujets pour permettre aux filières de se comprendre et de se compléter en bonne intelligence.

Bois d'emballage : premiers retours d'expérience positifs pour la sortie de statut de déchet

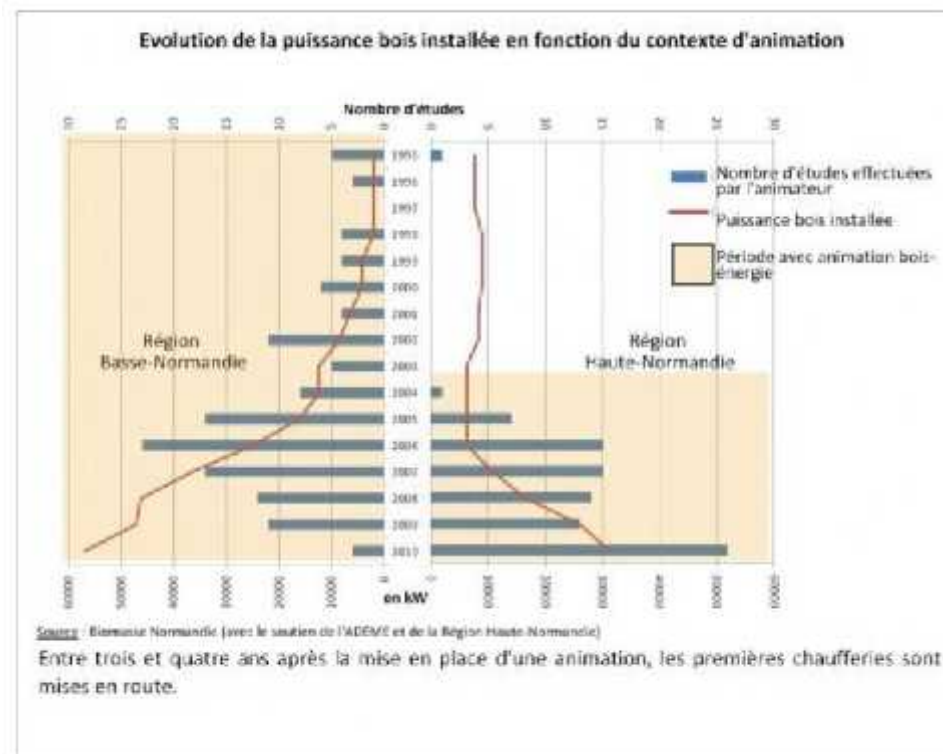


Le bois d'emballage a joliment lancé le bal. Ces déchets sont en effet les premiers à avoir obtenu leur décret pour la sortie du statut de déchet (SSD). Qui plus est avec des contraintes qui ne mettent pas en péril l'équilibre économique de la filière et semblent satisfaire le plus grand nombre. Premiers retours d'expérience de cette réussite collective.

Sur la plupart des sites interrogés, les contraintes sont plutôt bien vécues. « Les choses sont certes plus compliquées mais en contrepartie cette SSD rend plus crédible et professionnalise les intervenants. De toutes façons nous étions au pied du mur », résume Jean-Pierre Tachet, consultant pour le comité interprofessionnel du bois énergie (Cibe).

L'animation, au coeur du développement du bois-énergie sur les territoires

Lors des rencontres des animateurs bois-énergie organisée à Tours par le CIBE en novembre 2014, les difficultés financières des structures d'animation bois-énergie ont été mises en exergue. Il a été convenu de la pertinence de rédiger une synthèse de l'état des lieux et des enjeux primordiaux sur le sujet pour mobiliser les financeurs, locaux ou nationaux, actuels et potentiels, des missions d'animation.



Emballage

La filière se mobilise pour accompagner le dispositif SSD

Depuis le 15 octobre 2014, les chaufferies classées 2910-A utilisant des broyats d'emballages en bois doivent demander à leurs fournisseurs de présenter une attestation de sortie du statut de déchet (SSD) si elles souhaitent maintenir leurs approvisionnements. Suite à l'entrée en vigueur de ce décret et à « la mise en œuvre très rapide du dispositif », le Cibe, la Fédération des services énergie environnement (Fedene), la Fédération des entreprises de recyclage (Federec), le Ser et la FNB s'unissent à travers l'association Éco-Bois* afin de proposer « un accompagnement des professionnels concernés » et de faciliter les démarches à effectuer.

Dans cette optique, l'association propose une palette de services « à la carte » pour permettre aux opérateurs de s'adapter : création d'un référentiel SSD conforme aux instructions ministérielles concernant l'assurance qualité, kit d'outils composé de fiches explicatives et de modèles de procédures à mettre en place, cahier des charges unique pour les analyses d'échantillons, formations sur site pour le personnel d'exécution, et en région pour l'encadrement des sociétés opératrices ; contrôle de la certification auprès d'organismes accrédités.

Condensation des fumées sur les chaudières bois, état des lieux et perspectives....

Le CIBE a organisé la visite de réalisations significatives à Nantes en Pays de Loire, Farébersviller en Lorraine et à Menzingen en Suisse.

Exemple en février dernier: Présentation de l'installation de Bellevue Nantes-Saint Herblain qui alimente un réseau de chaleur bois de 20 km dont le délégant est Nantes Métropole et le délégataire, DALKIA. Il comprend 2 chaudières biomasse de 6,5 MW, cogénération de 8 MWe, condenseur de type voie humide de conception Beirens et une consommation de 20 000 tonnes de bois par an.



LA MONTAGNE

L'entreprise Bonilait fait feu de tout bois

Mercredi dernier, les associations de la filière bois : le CIBE (Comité interprofessionnel du bois énergie), « Bois énergie 15 » et l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) ont organisé une visite de la chaufferie pour expliquer et promouvoir les avantages de cette biomasse qu'est le bois énergie.

Grâce à Charles Chanson, responsable du site, la trentaine de visiteurs a pu rentrer dans les coulisses de l'entreprise et découvrir l'impressionnante structure.

■ Une cinquantaine d'élus au rendez-vous

La filière bois du Cantal a progressé considérablement depuis quelques années et pourrait même doubler sa production de bois dans le département, passant de 25.000 tonnes aujourd'hui à 50.000 tonnes d'ici trois ou quatre ans. Pour continuer sur cette lancée et convaincre d'autres départements, la journée d'hier jeudi avait pour but de démystifier la vente de chaleur réalisée par une collectivité et de montrer que des acteurs expérimentés comme « Bois énergie 15 » sont là pour accompagner collectivités et entreprises tout au long du parcours. Une cinquantaine d'élus, venus des quatre coins de la France, étaient présents aux côtés du sénateur-maire de Saint-Flour Pierre Jarlier pour échanger autour de l'intérêt du bois énergie.

ENVIRONNEMENT ■ Interventions, rencontres et visites au programme aujourd'hui et demain, à Saint-Flour

Deux journées techniques autour du « bois énergie »

Les utilisations potentielles - actuelles et futures - du bois dans l'industrie sont de mieux en mieux identifiées.

Il y a donc un véritable besoin de partage et de diffusion des connaissances sur les réalisations et les pratiques afin d'accompagner l'ensemble des acteurs en vue d'un développement optimisé du bois énergie dans l'industrie.

C'est pourquoi le Cibe, en partenariat avec l'association « Bois Energie 15 » et Méthanisation, et l'Ademe, organisent aujourd'hui et demain deux journées



PROBLÉMATIQUE L'utilisation de bois énergie dans l'industrie sera au cœur de cette journée d'échanges au nord du Cantal. ■

de conférences et de mise en commun d'expériences et compétences de professionnels sur les installations au bois des secteurs industriels, tertiaires et agricoles, ainsi que sur les réseaux de chaleur au bois en régie. Pour chaque journée, le principe est le même : des interventions effectuées par des spécialistes sur des thèmes précis ont lieu le matin, au lieu, avant des visites in situ l'après-midi.

Aujourd'hui, à 14 heures, sont prévues les visites de la chaufferie de Bonilait Protéines et de la

plate-forme Huisyva.

Visite des chaufferies de Volzac et du Crozatier

Pour la deuxième journée, qui a notamment pour but de démystifier la vente de chaleur réalisée par une collectivité, les participants seront invités à découvrir les chaufferies de Volzac et de la Zac du Crozatier. ■



Les enjeux et perspectives de l'animation bois-énergie

Si la filière bois-énergie a su répondre aux objectifs 2012, les objectifs gouvernementaux pour 2020 sont ambitieux (23 % de part d'énergies renouvelables).

Elle souhaite pouvoir relever ce nouveau défi en s'appuyant sur un réseau d'animateurs de terrain intégrés et expérimentés.

Ils sont de vrais atouts pour l'insertion des projets dans un contexte local en veillant à l'adéquation entre demande de chaleur, disponibilité de la biomasse et adaptation des installations.

Mais, les structures porteuses de ces missions présentent dans leur majorité un profil fragile en termes de financement.

En effet, du fait de la diversité de structures porteuses, les moyens financiers et humains sont inégaux.

En ce qui concerne les budgets des missions d'animation

bois-énergie, les structures d'animation enquêtées par le CIBE en 2014¹ présentent en moyenne 1 Equivalent Temps Plein (ETP) pour un budget allant de 40 000 à 90 000 €, soit des variations très importantes. Ces missions sont financées à 78 % en moyenne à l'heure actuelle mais avec de fortes disparités en termes de taux et de partenaires financiers, les principaux étant l'ADEME et les Régions.

Le CIBE a donc émis plus de dix recommandations qu'il promeut fortement dans l'objectif de :

- Conforter l'activité des animateurs bois-énergie
- Aider à la mise en place de structures sur les territoires non couverts
- Aider les structures en difficulté (notamment financées à moins de 80 %)
- Consolider les financements existants



Le bois-énergie, opportunité pour l'industrie le 25 nov. 2015 chez Airbus aux Mureaux



Destinée aux industriels et à leurs fédérations et syndicats, cette après-midi technique permettra de mieux connaître les **atouts du bois-énergie** en industrie, les **compétences que les acteurs de la filière sont en mesure d'apporter** aux porteurs de projets et les **dispositifs de soutien financier**. La présentation puis la visite d'une installation en fonctionnement constituera une opportunité d'échanges avec le maître d'ouvrage sur la base de son retour d'expérience.

Biomasse, une filière dans l'attente

15-OCTOBRE 2015 - N°553

Après un fort démarrage en 2008, la filière bois-énergie semble marquer le pas. En cause, un affaissement continu du prix des énergies fossiles que ne compense pas le tarif du CO₂, toujours en berne autour de 8 euros la tonne. Beaucoup de projets sont en attente et les professionnels s'inquiètent.

Un contexte particulièrement difficile

Du côté des collectivités, la baisse des dotations de l'État a aussi tendance à développer un certain immobilisme sur des projets qui nécessitent un investissement particulièrement important. Mais les professionnels du bois-énergie sont aussi très inquiets de la multiplication et du durcissement des réglementations environnementales. Un problème illustre cette année par la sortie du statut de déchet des emballages en bois. Une avancée pour les acteurs de la filière mais au prix de nombreux efforts, «il y a un énorme problème en France

où l'on complexifie les réglementations à outrance et cette sortie du statut de déchet n'a posé de problèmes que dans notre pays. En Allemagne, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni ou au niveau de l'Union européenne, il n'y a eu aucune difficulté à en sortir car il n'existait pas», regrette le président du Cibe. Cette évolution législative a en effet nécessité six mois d'intenses négociations entre les professionnels et la direction générale de la prévention des risques (DGPR). Pour aboutir, des contrôles gratuits et une traçabilité des matériaux ont été mis en place. «Mais on a alloué le dispositif de façon phénoménale alors que les autres pays ont fait plus simplement», conclut Bruno de Mondion.

Chaufferie des Péjoces, pierre angulaire du réseau dijonnais

Lors de son colloque à Dijon en juillet, le Cibe a amplement zoomé sur le réseau local. Conçue et exploitée par Dalkia, la nouvelle installation bois-énergie dijonnaise vient renforcer le réseau de chaleur de l'agglomération depuis l'hiver 2014.



Deux chaudières bois, et trois à terre, fournissent 60 % des besoins du réseau de chaleur du Grand Dijon.

Énergie Plus reprend un article du Cibe précédemment publié dans *Les Cahiers du bois-énergie* de la revue *Bois international*. Pour lire des développements plus complets, vous pouvez vous reporter au n°67 des *Cahiers du bois-énergie* sur www.leboisinternational.com/rayon/les-cahiers-du-bois-energie/.

Bien effectuer la mise en service et la réception de l'installation et assurer le transfert du constructeur / installateur vers l'exploitant

Biomasse Normande, d'après les travaux de la commission "retour d'expériences de conception, construction et exploitation" du Cibe

énergie^{Plus}

Paris / Colloque du CIBE : le bois-énergie à l'horizon 2030



Le Comité interprofessionnel du bois-énergie (CIBE) organisait son colloque annuel à Paris le 10 novembre dernier. Le CIBE fêtait cette année ses dix ans d'existence et profitait de cet anniversaire pour faire un retour sur ces dix années et une projection pour l'avenir à l'horizon 2020-2030.

Dix ans d'existence pour le CIBE, mais plus de 40 ans de militantisme pour les convaincus de la première heure... C'est la création du Fonds chaleur qui a permis un vrai décollage de cette filière qui compte aujourd'hui près de 1.000 chaufferies de plus de 1 MW et environ 2.000 petites chaufferies (< 1 MW). Après une période de multiplication des projets, l'heure est aujourd'hui à une approche plus qualitative passant par la maîtrise de l'approvisionnement et à des technologies avancées permettant une valorisation optimisée de la ressource.

Le bois, énergie du futur déjà à bout de souffle

Pour son dixième anniversaire, le colloque annuel du Comité interprofessionnel du bois énergie (Cibe) soufflait de bien ternes bougies. Le 10 novembre dernier à Paris, l'association, qui rassemble les acteurs de la production de chaleur collective et industrielle à partir de bois, dressait un bilan morose. « L'année 2014 a été mauvaise, l'année 2015 demeure médiocre », annonce Serge Defaye, consultant du bureau d'études Débat Best Energies et président d'honneur du Cibe, en préambule de son intervention. La faute en incombe notamment à l'effondrement des prix des hydrocarbures amorcé en juin 2014.

LE MONITEUR.fr

Filière au milieu du gué cherche ressources...

ENTREPRENEURS des Territoires MAGAZINE - 93 - DÉCEMBRE 2015

[Paris, 13^{ème} arrondissement] Réunissant 150 participants, cette manifestation organisée en quatre temps (conjoncture, objectifs économiques, objectif ressource, objectifs performance) a notamment abordé la question cruciale des gisements nouveaux à mobiliser. Même si – il faut le souligner – un beau challenge a été relevé ces quatre dernières années avec 6 à 7 Mt de bois supplémentaires utilisées en chaufferies industrielles, ce sont les gisements les plus accessibles qui ont été exploités et qui, pour la plupart, ne sont pas extensibles. Reste à s'intéresser aux autres qui recouvrent une partie des marges de manœuvre. Et dans un contexte de baisse du prix des énergies concurrentes, ce chantier induit une meilleure maîtrise des coûts d'exploitation, de transformation et de transport. Par ailleurs, la qualité du (des) bois laisse encore souvent à désirer.





ANNEXE 6

Plaquette de l'offre ECO-BOIS





BOIS ENERGIE

PRODUCTEURS DE COMBUSTIBLE BOIS,

**VOUS VOULEZ METTRE EN ŒUVRE LA SORTIE
DE STATUT DE DÉCHET DES BROYATS D'EMBALLAGES EN BOIS ?**

ECO-BOIS PEUT VOUS Y AIDER



QU'EST-CE QU'ECO-BOIS ?

Eco-Bois est une association de professionnels qui regroupe en particulier :

- le CIBE (Comité Interprofessionnel du Bois-Energie)
- la FEDENE (Fédération des Services Energie Environnement)
- la FEDEREC (Fédération des Entreprises de Recyclage)
- la FNB (Fédération nationale du Bois)
- le SER/FBE (Syndicat des Energies Renouvelables-France Biomasse Energie)

Ce consortium a déposé le dossier de demande de **sortie du statut de déchet des emballages en bois** qui a abouti à la parution de l'arrêté ministériel du 29/07/2014, dont il a décidé d'accompagner la mise en œuvre.

La sortie de statut de déchet des emballages en bois

L'arrêté ministériel du 29 juillet 2014 prévoit, pour que les bois expédiés puissent être consommés dans les installations de combustion classées en rubrique ICPE* 2910 A, **la mise en place d'un système de gestion de la qualité des emballages entrants qui suppose :**

- une **sélection ou tri** à l'entrée sur reconnaissance visuelle par du personnel formé,
- une **traçabilité des opérations**, en particulier la délivrance d'une attestation de conformité des produits sortants,
- une **certification du process de tri** par un organisme habilité,
- un **suivi régulier par analyse chimique** de la qualité des emballages sortants.

Les emballages concernés sont les palettes, les cassettes, les tourets et les bois utilisés pour le colisage couverts par les Codes déchet 15.01.03, 20.01.38, 19.12.07.

** Installations Classées pour la Protection de l'Environnement*

QUE PEUT VOUS OFFRIR ECO-BOIS ?

- La mise à disposition d'un **référentiel** (mode opératoire) spécifique et reconnu pour être conforme aux instructions de l'arrêté ministériel en ce qui concerne l'Assurance Qualité.
- Un **kit d'outils SSD Bois** à destination des plates-formes composé de fiches explicatives et de modèles de procédure à mettre en place.
- **L'accès à des tarifs avantageux et à un cahier des charges unique** pour :
 - vos analyses d'échantillons de bois
 - l'acquisition et le contrôle de votre certification
- Un **forum de discussion** pour traiter le partage de l'information et les cas particuliers (une quarantaine d'opérateurs y sont déjà inscrits).
- Des **formations** sur demande qui seraient exécutées sur site pour votre personnel d'exécution et en région pour votre encadrement.

La construction de cet appui aux professionnels a bénéficié du soutien de l'ADEME



(Tarif Adhèrent/Tarif NON-Adhèrent)

Coûts des prestations

PRESTATION	BÉNÉFICIAIRE	FRÉQUENCE	TARIF € HT
Référentiel + Kits outils	Entreprise	Une fois pour toute	250 / 500 €HT
Analyses chimiques*	Site	2 à 4 fois par an	200 /250 €HT/analyse
Audits de Certification*	Site	Tous les 3 ans	<u>Mono site</u> : de l'ordre de : 1150 à 1350 / 1400 à 1600 €HT** <u>Multi-site</u> : de l'ordre de : Principal : 1650 à 1875 / 1900 à 2125 €HT** Secondaires : 600 à 675 / 650 à 725 €HT**
Forum de discussion en ligne	Entreprise / site adhérents	Quotidien	Gratuit
Formation Management (Référentiel et Kit inclus)	Entreprise / site	2 à 4 sessions proposées par an et sur demande	810 / 810 €HT
Formation Tri (Référentiel et Kit inclus)	Site	Sur demande	Selon le nombre de participants

*sous réserve de la souscription du référentiel et du kit outils en direct ou via la formation

** hors frais de déplacement

Liste des prestataires conventionnés

Laboratoires d'analyses de combustibles : Organismes de certification :

Ces prestations ont été construites et négociées par Eco-Bois et vous garantissent, si elles sont appliquées correctement, une parfaite conformité à l'arrêté ministériel.

Pour en savoir plus

Contactez **Eco-Bois chez CIBE (09 53 58 8265 ou contact@cibe.fr)**

ou **complétez le formulaire de commande en ligne sur le site internet du CIBE : www.cibe.fr/#345.**



ECO-BOIS
6, rue François 1^{er}
75008 PARIS

Les atouts du CIBE

Le Comité se concentre sur le **seul bois-énergie et tout le bois-énergie**, sous toutes ses formes et pour tous les **usages collectifs et industriels**. Il aborde les aspects techniques, économiques, financiers et réglementaires auxquels est confrontée la filière.

Il fournit des **analyses et retours d'expériences sur des questions techniques pointues** utiles à la consolidation et au développement de l'activité des professionnels de la filière. Pour ceux qui participent régulièrement aux commissions, il offre une somme d'informations, en temps réel, qui permet à chacun de situer son activité au sein de la filière.

Le CIBE participe ainsi à la professionnalisation de la filière.

Plusieurs outils ont été construits également pour une diffusion aisée et pédagogique des principaux travaux :

- l'espace Adhérents du site internet où sont fournis les documents finalisés des commissions,
- les manifestations (colloque annuel, journées techniques, rencontres des animateurs bois-énergie et formations) où sont présentés les travaux-phares des commissions et pour lesquelles les adhérents bénéficient de tarifs préférentiels,
- la lettre d'informations qui identifie, tous les trimestres, les actualités dont celles du CIBE et les nouveaux documents produits et mis en ligne.

Comment adhérer ?

Le bulletin d'adhésion est téléchargeable sur notre site internet

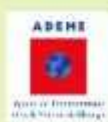


ou fourni sur simple demande à
contact@cibe.fr
09 53 58 82 65

Nos actualités et travaux sur :
www.cibe.fr



3 rue Basfroi - 75011 PARIS



Soutenu par l'Ademe

